Statistique
Canada
Division de l'agriculture

Séries de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural
Document de travail n° 48

Élevage intensif des animaux de ferme : La taille de l'exploitation a-t-elle son importance?

Rédigé par
Martin S. Beaulieu, MSc, analyste
Section de l'analyse et du développement
martin.beaulieu@statcan.ca

Statistique Canada, Division de l'agriculture
Immeuble Jean Talon, 12e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Juin 2001

La responsabilité de l'analyse et de l'interprétation des données incombe à l'auteur et non à Statistique Canada.

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

106-03123/

Statistique Canada
Division de l'agriculture

Séries de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural
Document de travail n° 48

Élevage intensif des animaux de ferme : La taille de l'exploitation a-t-elle son importance?

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

Ministre de l'Industrie, 2001.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

Juin 2001

N° 21-601-MIF01048 au catalogue

Périodicité : Occasionnelle

Ottawa

This Publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-601-MIE01048)

Note de reconnaissance : Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Faits saillants

La tendance à long terme dans l'industrie du bétail au Canada indique que le nombre de fermes d'élevage a diminué graduellement et leur taille moyenne s'est accrue constamment. D'ailleurs, les fermes actuelles et les nouvelles qui sont lancées sont de plus en plus grandes et spécialisées. De plus, on constate dans certaines régions une plus grande concentration des animaux de ferme et de la production de fumier qui résulte de cette activité. Ainsi, plusieurs se demandent si un système de production qui repose sur de grandes exploitations intensives est durable à long terme.

Le présent document examine le lien qui existe entre la densité animale dans une région, l'intensité des élevages (nombre d'animaux par acre au niveau de la ferme) et la taille des fermes. Plus précisément, il répond à la question suivante : Les grandes fermes d'élevage sont-elles seules responsables des fortes concentrations d'animaux?

Pour répondre à cette question de façon précise, nous avons effectué des recherches sur la densité animale à partir de données et de caractéristiques relatives aux exploitations, telles que leur type, leur structure juridique et leur taille, tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Le rapport révèle ce qui suit :

- En mai 1996, on a dénombré 20 % des animaux de ferme du Canada dans des régions à forte concentration d'animaux (régions à forte densité).

- La concentration d'animaux n'était pas nécessairement liée aux grandes fermes d'élevage.

- Dans les régions à forte densité animale, il était plus probable de recenser des animaux dans les grands parcs d'engraissement de l'Alberta, les petites fermes laitières et porcines du Québec et les petites fermes laitières et bovines de l'Ontario.

- Les animaux appartenant à des corporations familiales étaient relativement plus nombreux dans les régions à forte densité. Toutefois, les animaux appartenant à des corporations non-familiales ont été en général répertoriés dans de grandes fermes.

- Dans les régions à forte densité, plus d'animaux se retrouvaient sur les fermes qui épandaient du fumier liquide ou une combinaison de fumier liquide et solide.

- Dans les régions à forte concentration d'animaux de ferme, il y avait relativement plus d'animaux dans les exploitations à grandes capitalisation et à superficie restreinte.

- Douze pour cent des animaux de ferme canadien appartenaient à des fermes très intensives. Dans les régions à forte densité de l'Alberta, la plupart des animaux étaient élevés dans de très grandes fermes intensives, alors qu'au Québec et en Ontario ils se trouvaient dans des fermes moins intensives et relativement plus petites. L'effet cumulatif de plusieurs petites fermes non intensives pourrait être comparable à celui de quelques grandes fermes intensives.

N° 21-601-MIF01048 au catalogue

Table des matières

Liste des annexes i

Liste des figures ii

Liste des tableaux ii

Liste des cartes ii

Introduction et contexte 1

Résultats 3

Conclusion 27

Références 28

Annexes 29

Liste des annexes

A – Algorithme servant à déterminer la spécialisation des élevages de bovins 29
B – Répartition des animaux et nombre de ferme, par densité animale et province 30
C – Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par taille de l'exploitation 31
D – Cartes 40

Liste des figures

1 : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et province, mai 1996 4
2a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et type d'exploitation, Canada 7
2b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et type d'exploitation 7
3a : Répartition des bovins, par densité animale et type d'exploitation, Canada 9
3b : Répartition des bovins des régions à forte densité, par province et exploitation bovine 9
4a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et structure juridique de l'exploitation, Canada 11
4b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et structure juridique de l'exploitation 11
5a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale, nombre d'exploitants et importance du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation, Canada 13
5b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province, nombre d'exploitants et importance du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation 13
6a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et pourcentage de terres louées, Canada 15
6b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et pourcentage de terres louées 16
7a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et méthode d'épandage du fumier, Canada 18
7b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et méthode d'épandage du fumier 18
8a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale, taille de l'exploitation, superficie agricole et valeur en capital, Canada 21
8b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province, taille de l'exploitation, superficie agricole et valeur en capital 23
9a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et degré d'intensité de l'élevage, Canada 25
9b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et degré d'intensité de l'élevage 25

Liste des tableaux

1 : Répartition des animaux de ferme, par province et densité animale, mai 1996 3
2 : Répartition des animaux de ferme, par province et type d'exploitation, mai 1996 6
3 : Répartition des bovins, par province et type d'exploitation bovine, mai 1996 8
4 : Répartition des animaux de ferme, par province et structure juridique de l'exploitation, mai 1996 10
5 : Répartition des animaux de ferme, par province, nombre d'exploitants et importance du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation, mai 1996 12
6 : Répartition des animaux de ferme, par province et pourcentage de terres louées, mai 1996 15
7 : Répartition des animaux de ferme, par province et méthode d'épandage du fumier, mai 1996 17
8 : Répartition des animaux de ferme, par province, taille de l'exploitation, superficie agricole et valeur des terres et bâtiments, mai 1996 20
9 : Répartition des animaux de ferme, par province et degré d'intensité de l'élevage, mai 1996 24

Liste des cartes

1 : Densité animale, Canada, mai 1996 5
D1 : Densité animale des grandes exploitations 40
D2 : Densité animale des petites exploitations 41
D3 : Densité animale des exploitation intensives 42

Introduction et contexte

La tendance à long terme dans l'industrie du bétail au Canada indique que le nombre de fermes consacrées à l'élevage a diminué graduellement et leur taille moyenne s'est accrue constamment. D'ailleurs, les exploitations actuelles et les nouvelles qui sont lancées sont de plus en plus grandes et spécialisées. De plus, on constate dans certaines régions une plus grande concentration des animaux de ferme et de la production de fumier qui résulte de cette activité.

En plus des risques que peuvent représenter une mauvaise gestion des fumiers pour l'environnement et la santé des humains, ainsi que pour la contamination possible des sources d'approvisionnement en eau, la concentration d'animaux soulève également des questions à l'égard de la santé des animaux de ferme. Il serait catastrophique si la fièvre aphteuse se propageait aux régions à forte densité animale du Canada (régions à forte densité)[1]. La présente étude donne une description exhaustive de l'élevage des animaux de ferme au Canada et devrait être utile aux décideurs qui doivent évaluer les politiques en matière d'environnement en ce qui concerne les fermes d'élevage.

Le présent document examine le lien qui existe entre la densité animale dans une région, l'intensité d'élevage (nombre d'animaux par acre au niveau de la ferme) et la taille de celles-ci. Plus précisément, il répond aux questions suivantes : Les grandes fermes d'élevage sont-elles seules responsables des fortes concentrations d'animaux? Peut-on établir un profil précis des exploitations situées dans les régions à forte densité?

Pour répondre à ces questions, nous avons effectué des recherches sur la densité animale à partir de données et de caractéristiques relatives aux exploitations, telles que leur type, leur structure juridique et leur taille, tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tout d'abord, pour pouvoir établir la densité animale, il a fallu répertorier tous les animaux de ferme[2]. Il ne s'agissait pas de catégoriser les animaux par types. On a présumé qu'il fallait tenir compte de la somme de tous les animaux pour évaluer l'impact sur l'environnement. Par conséquent, tous les animaux ont été répertoriés quels que soient leur type ou poids.

Tout comme les pommes et les oranges, il est parfois impossible de faire la somme d'éléments distincts. Une échelle d'équivalence a servi à créer un seul aggrégat. Les inventaires d'animaux répertoriés ont été transformés en « unités animales ». Plus les animaux sont petits, légers ou jeunes, plus il en faut pour constituer une unité animale. Par exemple, une unité animale peut correspondre à une vache, quatre truies ou 125 poulets à griller. Ce concept est fréquemment utilisé dans les règlements, les codes de pratique et les règlements municipaux qui ont trait à l'élevage des animaux de ferme.

---

1. Cette maladie s'est répandue de l'Asie à la Grande-Bretagne, puis à l'Europe au cours des dix dernières années. La dernière fois que la fièvre aphteuse a été décelée au Canada (1952), neuf mille têtes de bétail ont été détruites en Saskatchewan. La faible densité animale dans cette province peut avoir freiné la propagation de cette maladie.
2. Par souci de simplicité, nous entendons par « bétail » ou « animaux de ferme » tous les animaux de ferme, y compris la volaille.

Des unités animales ont été établies pour toutes les exploitations qui ont déclaré posséder des animaux de ferme le 14 mai 1996 dans le cadre du Recensement de l'agriculture[3]. Les animaux de ferme répertorié dans le Recensement incluait les cheptels bovins, porcins, avicoles, chevalins, ovins, ainsi que des animaux exotiques tels que l'émeu, l'autruche, l'élan, le chevreuil, le bison et le sanglier.

Il a ensuite fallu adopter un indicateur de concentration, qu'on a appelé « densité animale ». Il s'agit d'un concept similaire à celui de la densité démographique qui indique le nombre d'habitants au kilomètre carré. Toutefois, contrairement aux humains qui peuvent s'installer n'importe où, les animaux de ferme ne se trouvent que sur des terres agricoles. Par conséquent, on a établi la densité animale en divisant le nombre total d'unités animales par la superficie totale des terres agricoles. Les terres agricoles comprennent l'ensemble des terres en culture, en jachère et en pâturage (améliorées ou non). Ont été exclues du calcul les terres non agricoles et les superficies agricoles qui ne se prêtent pas à l'épandage de fumier, telles que les dépendances, les chemins, les zones boisées et les marécages[4].

Ce calcul a été réalisé pour toutes les exploitations situées dans un secteur de dénombrement du Recensement. Le secteur de dénombrement désigne la région géographique parcourue par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique standard pour laquelle des données sont recensées. Toute la superficie du Canada est répartie en secteurs de dénombrement[5]. La densité animale a été établie en fonction du nombre d'unités animales par 100 hectares de terres agricoles. Cent hectares équivalent à une superficie d'un kilomètre carré.

Il est impossible de préciser l'emplacement exact des animaux de ferme à partir des données du Recensement de l'agriculture. Nous avons tenu pour acquis que les animaux de ferme répertoriés étaient gardés près du siège de l'exploitation. Les unités animales ont été assignées aux secteurs de dénombrement des sièges des exploitations.

Étant donné que les activités agricoles (c.-à-d. l'épandage du fumier, mise en pâturage) pratiquées par les exploitations qui se situent dans un secteur de dénombrement donné sont susceptibles de transcender les limites de ce secteur, il a fallu effectuer certains rajustements. Des moyennes pondérées de la densité ont été établies en tenant compte des secteurs de dénombrement avoisinant[6].

Chaque secteur de dénombrement a ensuite été regroupé selon l'une des trois catégories de densité animale. Les régions à faible densité comprennaient les secteurs de dénombrement comptant moins de trois unités animales par 100 hectares. Celles à densité moyenne incluaient les secteurs dont la densité se situait entre trois et 80 unités animales. Enfin, les régions à forte densité englobaient les secteurs dont la densité animale dépassait 80 unités animales[7].

---

3. Une ferme de recensement est une exploitation agricole qui a au moins un des produits suivants destinés à la vente : cultures (grandes cultures, fruits et noisettes, baies et raisin, légumes, semences), bétail (bovins, porcins, ovins, équins, animaux exotiques, etc.); volaille (poules, poulets, dindons, oiseaux exotiques, etc.); produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande); et autres produits agricoles (produits de serre ou de pépinière, arbres de Noël, champignons, gazon, miel et produits de sève d'érable). Pour plus de détails, voir Statistique Canada (1997), p. xxxi.
4. Sont également exclus les bâtiments agricoles, les potagers, les serres, les friches, les brise-vent, les tourbières, les marécages, etc.
5. Pour plus de détails, voir Statistique Canada (1999b), pp. 210 à 212.
6. Pour plus de détails, voir Beaulieu et coll. (2001).
7. Pour plus de détails, voir Beaulieu et coll. (2001).

Nous avons également analysé diverses caractéristiques afin de déterminer si on pouvait établir un profil précis des fermes d'élevage situées dans les régions à forte concentration animale. Dans chaque chapitre, les animaux sont tout d'abord répartis sans tenir compte de la densité animale, pour l'ensemble du Canada, puis par province. Par la suite, la répartition des animaux des régions à forte densité à été comparée à celle des animaux des régions à densité moyenne. Enfin, nous avons analysé la répartition des animaux des régions à forte densité selon la taille des fermes d'élevage.

Chaque chapitre a porté sur une caractéristique particulière. Les deux premiers chapitres présentent les résultats de l'analyse selon le type d'exploitation et les exploitations bovines. Le chapitre suivant porte sur les structures juridiques. Un chapitre concerne le nombre d'exploitants et l'intensité du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation. Les deux chapitres suivants s'attardent aux pratiques de gestion agricole (pourcentage de terres louées, type de fumier produit). Le huitième chapitre a trait à la taille de l'exploitation (nombre d'animaux, superficie agricole et valeur en capital de l'exploitation). Le dernier chapitre porte sur l'intensité de l'élevage.

Résultats

1. Moins de 20 % des unités animales proviennent d'exploitations situées dans des régions à forte densité animale

Au 14 mai 1996, le Canada comptait plus de 13 millions d'unités animales. L'Alberta récoltait la plus grande part du gâteau, suivie de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Québec et du Manitoba[8]. On a répertorié plus de 80 % des unités animales dans des régions où la densité animale n'était pas élevée, soit près de 11 millions d'unités animales dans les régions à densité moyenne. Moins du cinquième des unités animales (18 %) étaient attribuables à des exploitations situées dans des régions à forte concentration d'animaux de ferme (régions à forte densité).

Au Québec, près de la moitié des unités animales proviennaient d'exploitations installées dans une région à forte densité. En Colombie-Britannique et en Ontario, le rapport était d'environ un pour trois (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des animaux de ferme, par province et densité animale, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr.Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Densité des animaux de ferme																
Faible (moins 3 UA/km2)	5,4	1	15,8	--	60,9	3	3,8	--	--	--	--	--	1,7	--	89,1	1
Moyenne (3-80 UA/km2)	496,7	63	4 043,5	89	1 977,2	97	1 248,9	98	1 748,7	70	1 005,9	54	340,3	92	10 861,0	81
Forte (plus de 80 UA/km2)	275,2	35	499,3	11	--	--	20,1	2	747,4	30	846,9	46	27,6	7	2 416,7	18
Exclusion (1)	8,4	1	4,2	--	1,1	--	1,5	--	1,1	--	--	--	1,4	--	18,0	--
Toutes densités	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Notes :
1. Aucune donnée sur la densité. Données non incluses afin d'en préserver le caractère confidentiel.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

8. Aucun rajustement n'a été effectué pour les bovins des parcs d'engraissement de l'Alberta. Ces animaux pouvaient provenir d'ailleurs. Ils sont probablement nés et ont été engraissés dans des exploitations de naissage et/ou de semi-finition situées ailleurs en Alberta ou dans d'autres provinces. Il serait difficile d'effectuer ces rajustements à partir des données de 1996 puisqu'aucune répartition des génisses n'a été incluse.

La plupart des animaux des régions à forte densité se trouvait au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'Alberta, suivie de la Saskatchewan et de l'Ontario (voir la figure 1), comptaient le plus fort pourcentage d'animaux dans les régions à densité moyenne.

Figure 1 : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et province, mai 1996

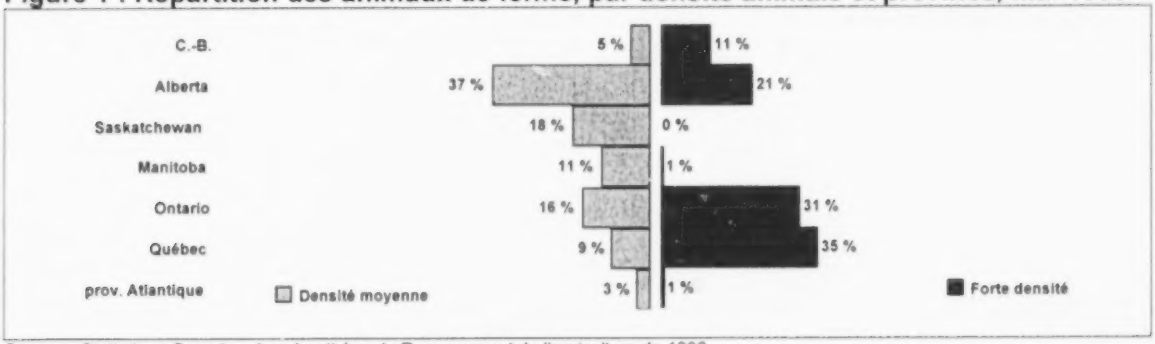

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996

Carte 1 : Densité animale, Canada, mai 1996

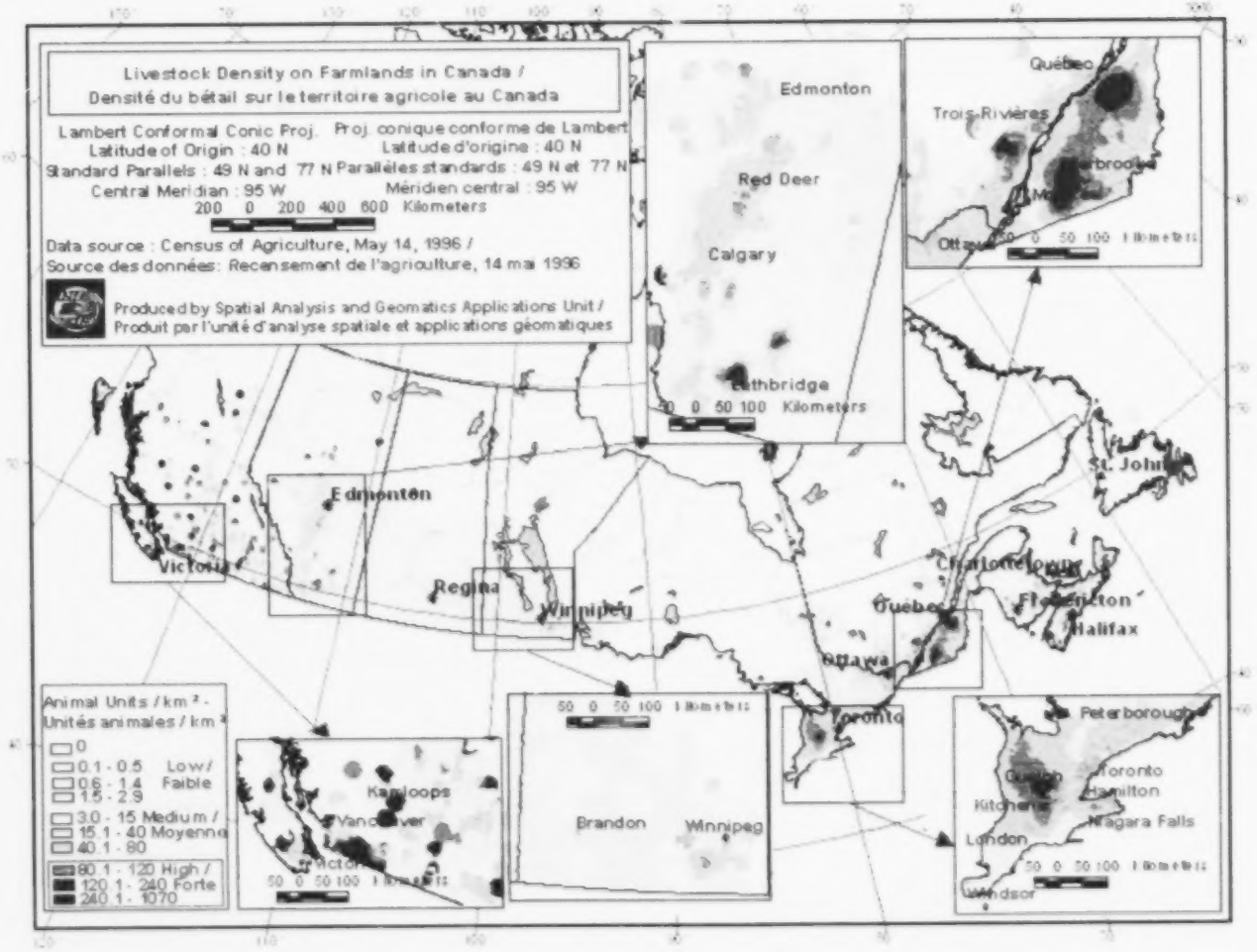

Source : Beaulieu et coll. (2001).

Carte 1 : Densité animale, Canada, mai 1996

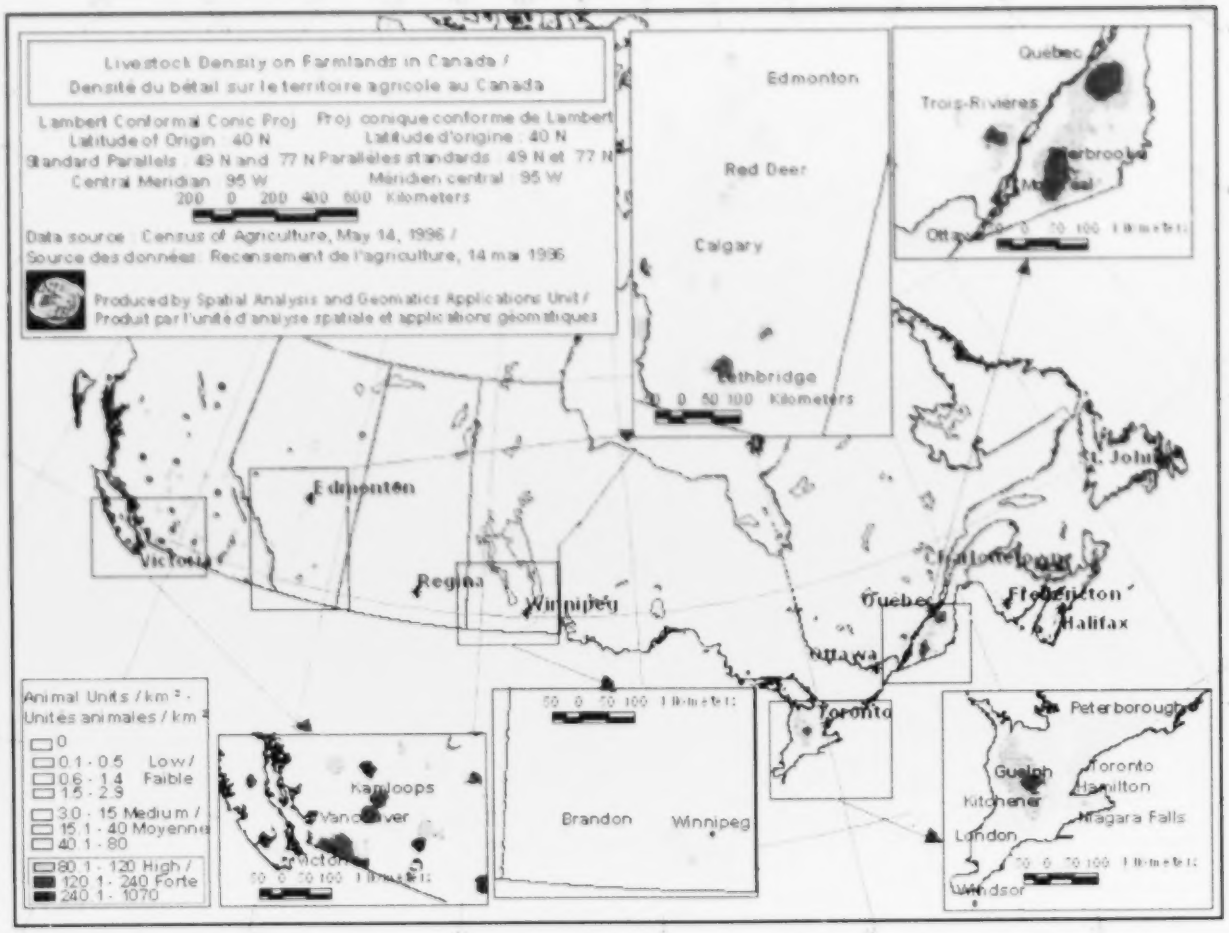

Source : Beaulieu et coll. (2001)

2. Dans les régions à forte densité, il y avait plus d'animaux de ferme dans les grandes exploitations bovines de l'Alberta, les petites fermes laitières et porcines du Québec et les petites fermes laitières et bovines de l'Ontario

Chaque ferme de recensement a été classée en fonction de son produit prédominant. Le produit ou groupe de produits qui représente 51 % ou plus des recettes totales (revenu brut) déterminait le type d'exploitation[9]. Le revenu brut agricole provenant de la vente de produits agricoles, qu'ont déclaré les agriculteurs dans le cadre du Recensement, n'a pu être calculé par produit vendu. Ainsi, la principale source de revenu a été établie à partir d'autres variables comme la superficie en culture et le nombre d'animaux.

La plupart des animaux canadiens étaient élevés dans des exploitations bovines, suivi des fermes laitières, des fermes de culture des céréales et d'oléagineux et des fermes porcines. Dans toutes les provinces, plus de 50 % des animaux se trouvaient dans des exploitations bovines ou des fermes laitières. Le troisième plus grand groupe d'animaux appartenait aux fermes de culture de céréales et d'oléagineux de la Saskatchewan et de l'Alberta, suivi des fermes porcines du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta. La plupart des animaux vivant dans des exploitations avicoles ont été répertoriés en Ontario et au Québec, alors que ceux élevés dans des exploitations non spécialisées (diverses) ont été dénombrés principalement en Alberta, en Ontario et au Manitoba (voir le tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des animaux de ferme, par province et type d'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Type de ferme																
Bovine	418,0	53	3 536,2	78	1 025,2	50	660,3	52	786,7	31	326,4	18	98,8	27	6 851,7	51
Laitière	159,3	20	175,7	4	55,8	3	103,3	8	809,6	32	868,8	47	126,9	34	2 299,3	17
Porcine	18,0	2	147,3	3	63,1	3	170,2	13	272,1	11	387,6	21	35,5	10	1 093,8	8
Avicole	86,9	11	51,7	1	18,9	1	39,2	3	233,7	9	157,8	9	51,5	14	639,7	5
Grain & oléagineux	12,6	2	250,9	5	695,6	34	148,4	12	102,5	4	24,7	1	20,7	6	1 255,4	9
Élevage mixte	11,8	2	195,2	4	94,0	5	49,4	4	122,9	5	23,2	1	11,1	3	507,6	4
Divers	79,1	10	205,7	5	86,9	4	103,3	8	170,6	7	65,1	4	26,5	7	737,3	6
Total	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Notes :
Le type d'exploitation dépend de la principale source de revenu.
A cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Les fermes laitières, ainsi que les exploitations bovines et avicoles des régions à forte densité, comptent relativement plus d'animaux que celles des régions à densité moyenne (voir la figure 2a). Les fermes porcines et avicoles, de même que les fermes laitières dans une moindre mesure, achètent habituellement les céréales fourragères d'autres entreprises. Ainsi, elles n'ont pas besoin d'autant de terres. Dans les régions à forte densité, il était moins probable de recenser des animaux dans des fermes de culture de céréales et d'oléagineux et des exploitations non spécialisées (diverses). On pourrait en déduire que les fermes d'élèvage des régions à forte densité sont relativement plus spécialisées que celles situées dans les régions à densité moyenne.

[9] Pour plus de détails, voir Statistique Canada (1997), p. xxxiii.

Figure 2a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et type d'exploitation, Canada

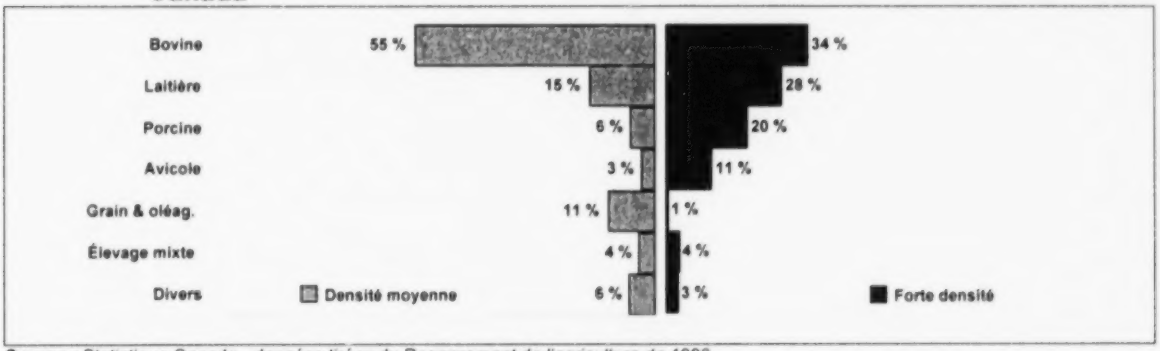

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

D'après les données provinciales, la majorité des animaux des régions à forte densité appartenaient à des exploitations bovines de l'Alberta, à des fermes laitières et porcines du Québec et à des fermes bovines et laitières de l'Ontario (voir la figure 2b).

Figure 2b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et type d'exploitation

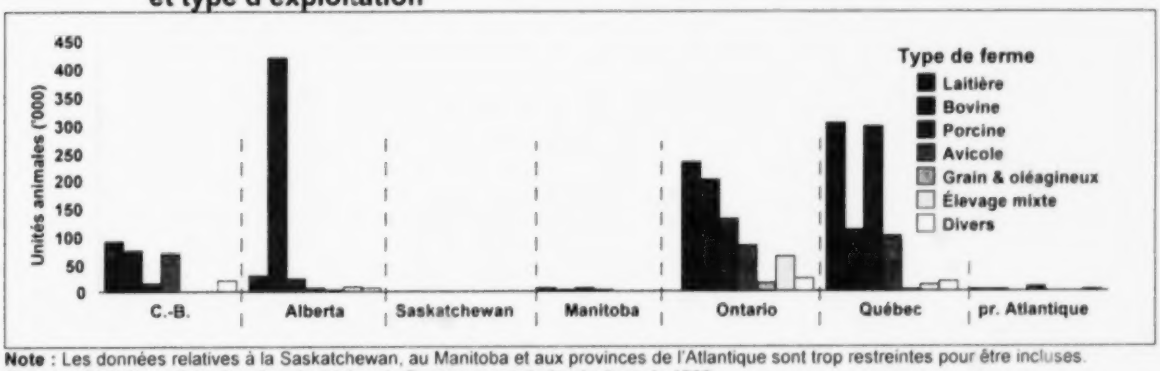

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Le tableau C1 de l'annexe C présente les données détaillées par taille d'exploitation. Les animaux dénombrés dans les régions à forte densité de l'Alberta se trouvaient principalement dans de très grandes exploitations (plus de 400 unités animales). Au Québec et en Ontario, ils appartenaient essentiellement à des exploitations relativement plus petites (moins de 200 unités animales).

3. Les bovins des régions à forte densité étaient principalement recensés dans les fermes laitières et les parcs d'engraissement

Dans le chapitre précédent, on a défini le type de l'exploitation en fonction de la principale source de revenu brut de celle-ci. Un type particulier d'exploitation (en fonction du revenu de l'exploitation) peut élever plus d'un type d'animaux. L'analyse suivante porte sur les bovins puisqu'ils représentaient le plus grand groupe d'animaux.

La spécialisation des exploitations bovines a été établi en fonction de la composition des troupeaux, selon le groupe d'âge et le sexe des animaux. Un algorithme appliqué aux données du Recensement a servi à classer chaque exploitation bovine dans une catégorie de spécialisation[10]. Les fermes d'élevage qui ont déclaré posséder des bovins et des veaux ont été classées en tant que fermes laitières, exploitations de naissage (vache-veau), parcs d'engraissement ou autres exploitations bovines.

Les exploitations vache-veau qui comptaient plus de la moitié des unités animales de bovins constituaient le principal groupe et se situaient surtout en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Les fermes laitières représentaient le deuxième groupe en importance quant au nombre de bovins. La plupart d'entre elles sont localisées au Québec et en Ontario. Les bovins vivant dans des parcs d'engraissement étaient concentrés en Alberta et en Ontario (voir le tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des bovins, par province et type d'exploitation bovine, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Type d'exploitation bovine																
Laitière	162,0	27	292,5	7	95,1	5	135,3	14	887,8	49	917,0	72	139,5	52	2 629,1	24
Vache-veau	325,6	55	2 399,1	59	1 422,5	78	620,2	66	465,9	26	274,4	22	79,1	30	5 586,8	52
P.d'engraissement	15,5	3	615,2	15	63,6	3	44,0	5	230,0	13	37,9	3	15,0	6	1 021,2	9
Autre	89,9	15	748,8	18	244,8	13	139,3	15	222,5	12	42,9	3	33,9	13	1 522,0	14
Total	593,0	100	4 055,6	100	1 826,0	100	938,7	100	1 806,3	100	1 272,2	100	267,4	100	10 759,1	100

Note : À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Dans les régions à forte densité, le pourcentage de bovins appartenant à des fermes laitières ou à des parcs d'engraissement était supérieur à celui attribuable aux régions à densité moyenne. Près de 60 % de tous les bovins des régions à densité moyenne se trouvaient dans les exploitations vache-veau (voir la figure 3a).

[10] Pour plus de détails, voir l'annexe A.

Figure 3a : Répartition des bovins, par densité animale et type d'exploitation, Canada

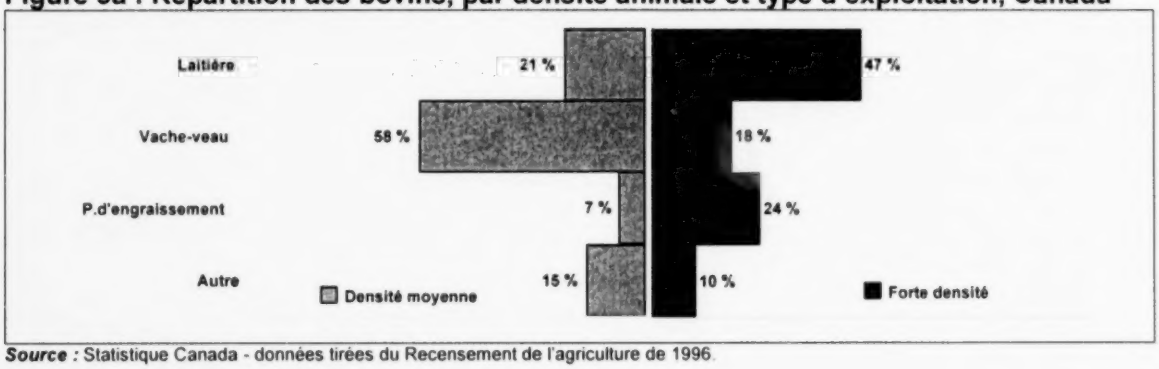

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

La plupart des bovins répertoriés dans les régions à forte densité étaient élevés dans des fermes laitières au Québec et en Ontario, et dans des parcs d'engraissement en Alberta (voir la figure 3b). Étant donné que la Saskatchewan et le Manitoba se spécialisent surtout dans les exploitations vache-veau et de semi-finition, le troupeau des régions à forte densité n'était pas aussi grand dans ces deux provinces.

Figure 3b : Répartition des bovins des régions à forte densité, par province et exploitation bovine

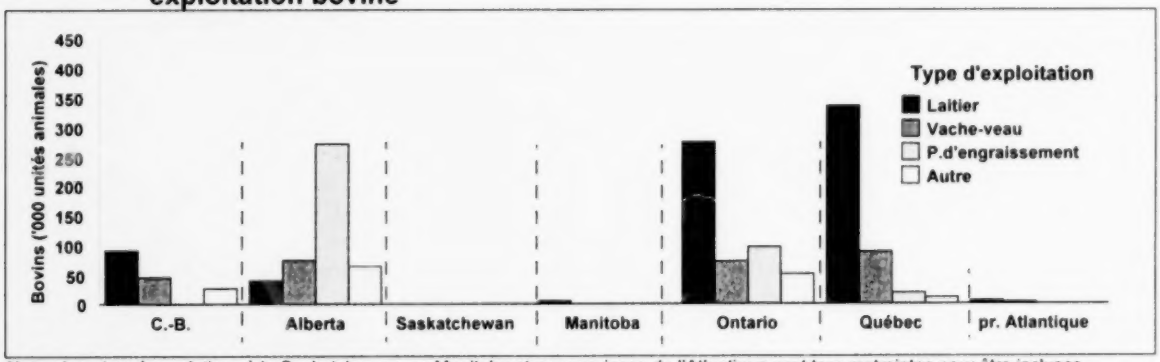

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Le tableau C2 de l'annexe C présente des données par taille d'exploitation. Il révèle que les bovins des régions à forte densité du Québec et de l'Ontario appartenaient principalement à de petites fermes laitières (moins de 200 unités animales). En Alberta, ils vivaient principalement dans de grands parcs d'engraissement (plus de 400 unités animales).

4. Les animaux de ferme des régions à forte densité étaient principalement recensés dans des exploitations appartenant à des corporations familiales

Le présent chapitre examine la répartition des animaux de ferme selon la structure juridique de l'exploitation telle que déclarée par les agriculteurs dans le questionnaire du Recensement. Les exploitations ont été regroupées en quatre catégories : fermes à propriétaire unique, corporations familiales, corporations non-familiales et autres types. La catégorie « autres types » comprennait les sociétés en nom collectif (convention écrite ou non), les fermes d'institution, les pâturages communautaires, la colonie hutterite, les fiducies ou successions.

Au Canada, la plupart des animaux étaient élevés dans des exploitations appartenant à un seul propriétaire (43 %). Les deux autres groupes d'importance étaient celui des autres types et des corporations familiales. Les corporations non-familiales regroupaient 6 % de tous les animaux. Comparativement aux pourcentages nationaux, le Québec et la Colombie-Britannique comptaient relativement plus d'animaux dans des exploitations appartenant à des corporations familiales et moins d'animaux dans des fermes à propriétaire unique. C'était le contraire au Manitoba et en Saskatchewan (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des animaux de ferme, par province et structure juridique de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Structure juridique																
Propriétaire unique	211,1	27	1 917,7	42	1 188,3	58	609,3	48	1 021,4	41	612,9	33	181,4	49	5 741,9	43
Corporation familiale	294,3	37	1 119,6	25	232,3	11	167,9	13	557,4	22	543,4	29	93,9	25	3 008,7	22
Corp. non-familiale	55,2	7	317,6	7	67,3	3	92,2	7	73,5	3	178,2	10	12,5	3	796,5	6
Autre	225,0	29	1 207,8	26	551,6	27	404,8	32	845,8	34	519,2	28	83,3	22	3 837,6	29
Total	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Note : À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

La répartition des animaux de ferme des régions à densité moyenne ressemblait beaucoup à la répartition nationale (indépendamment de la densité). Dans les régions à forte densité, on comptait relativement plus d'animaux dans les exploitations appartenant à des corporations familiales ou non-familiales que dans celles des régions à densité moyenne. De plus, il y avait relativement moins d'animaux dans les fermes à propriétaire unique (voir la figure 4a).

Figure 4a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et structure juridique de l'exploitation, Canada

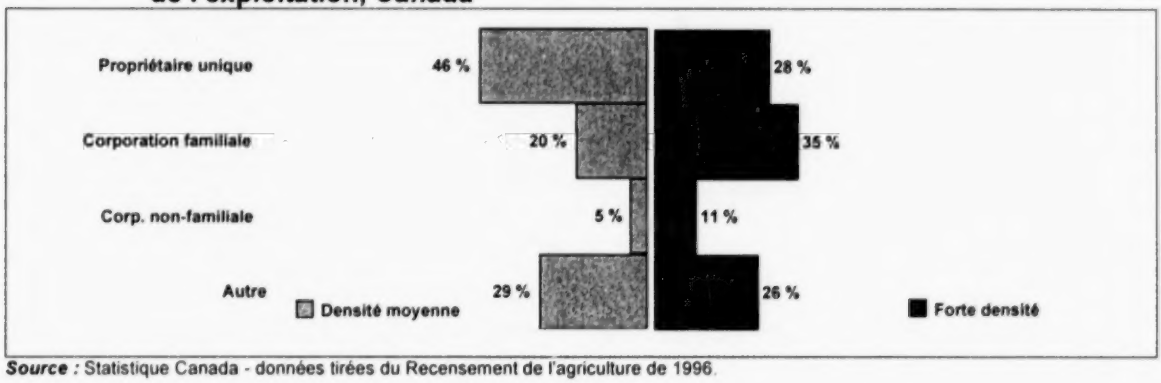

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Dans les régions à forte densité, les animaux élevés dans des exploitations appartenant à des corporations familiales ont été dénombré principalement au Québec, en Alberta et en Ontario. L'Ontario et le Québec comprennaient le deuxième groupe en importance (animaux appartenant aux fermes à propriétaire unique) (voir la figure 4b).

Figure 4b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et structure juridique de l'exploitation

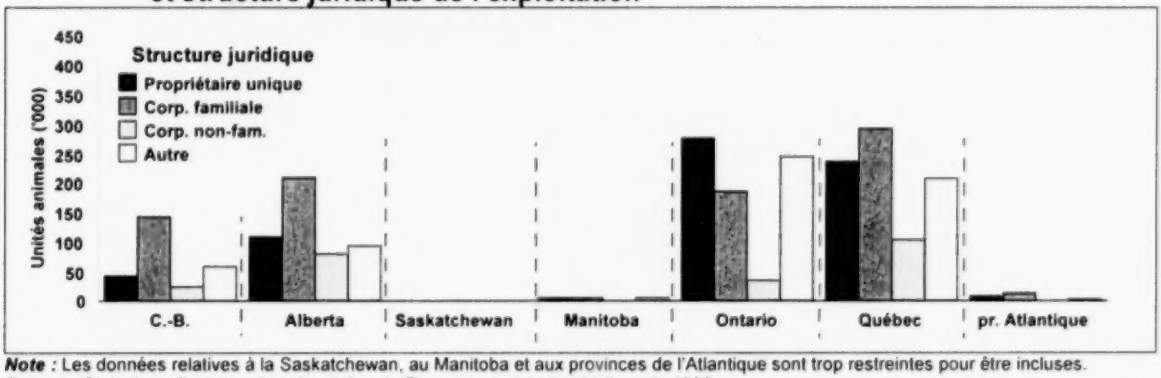

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Une analyse plus approfondie en fonction de la taille des exploitations révèle que dans les régions à forte densité de l'Alberta les animaux de fermes appartenant à des corporations familiales étaient essentiellement très grandes (plus de 400 unités animales). Par contre, les animaux des fermes à propriétaire unique de l'Ontario et du Québec étaient surtout de très petites fermes (moins de 100 unités animales). En général, les animaux appartenant à des corporations non-familiales étaient détenues sur d'assez grandes fermes (voir le tableau C3 de l'annexe C).

5. Les animaux de ferme des régions à forte densité étaient principalement recensés dans des fermes exploitées par une seule personne à temps plein

Aux fins du Recensement, un exploitant agricole désignait la personne chargée de prendre les décisions de gestion quotidiennes relatives à la ferme. On a recueilli des données dans le cadre du Recensement de l'agriculture sur le temps consacré par chacun à l'exploitation agricole et au travail à l'extérieur de l'exploitation (autre emploi ou exploitation d'une entreprise autre que l'élevage). Les exploitations ont été classées en trois catégories selon l'intensité du travail effectué à l'extérieur de la ferme. La définition de ces groupes dépend du nombre moyen d'heures hebdomadaires consacrées par au moins un exploitant à du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation.

Au Canada, plus de la moitié des animaux étaient élevés dans des exploitations gérées par un exploitant et le tiers dans des fermes dirigées par deux exploitants. La répartition des animaux était similaire dans toutes les provinces à quelques exceptions près. Au Québec et en Colombie-Britannique, la majorité des animaux appartenaient à des exploitations gérées par plus d'un exploitant. Dans toutes les provinces, plus de 74 % des animaux ont été recensés dans des exploitations où il y avait peu de travail à l'extérieur de l'exploitation. Dix pour cent des animaux se trouvaient sur des fermes où au moins un exploitant travaillait à l'extérieur de l'exploitation pendant plus de 40 heures par semaine (voir le tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des animaux de ferme, par province, nombre d'exploitants et importance du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Nombre d'exploitant																
Un(e)	379,1	48	2 539,3	56	1 233,1	60	696,1	55	1 249,1	50	824,3	44	223,4	60	7 144,3	53
Deux	313,4	40	1 569,4	34	632,9	31	428,5	34	969,3	39	763,6	41	108,8	29	4 785,9	36
Trois	93,2	12	454,0	10	173,5	9	149,6	12	279,7	11	265,8	14	38,9	10	1 454,6	11
Intensité travail hors-ferme																
plus 40 hrs/sem.	97,6	12	467,8	10	187,6	9	121,3	10	271,0	11	115,4	6	38,5	10	1 299,2	10
20-40 hrs/sem.	109,9	14	529,7	12	250,2	12	169,4	13	318,8	13	181,0	10	46,4	13	1 605,5	12
moins 20 hrs/sem.	578,1	74	3 565,2	78	1 601,8	79	983,4	77	1 908,2	76	1 557,3	84	286,1	77	10 480,1	78
Total	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Note : À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Que les animaux soient dans des exploitations situées dans les régions à densité moyenne ou à forte densité, la répartition des animaux de ferme selon le nombre d'exploitants ou l'intensité du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation était très semblable (voir la figure 5a).

Figure 5a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale, nombre d'exploitants et importance du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation, Canada

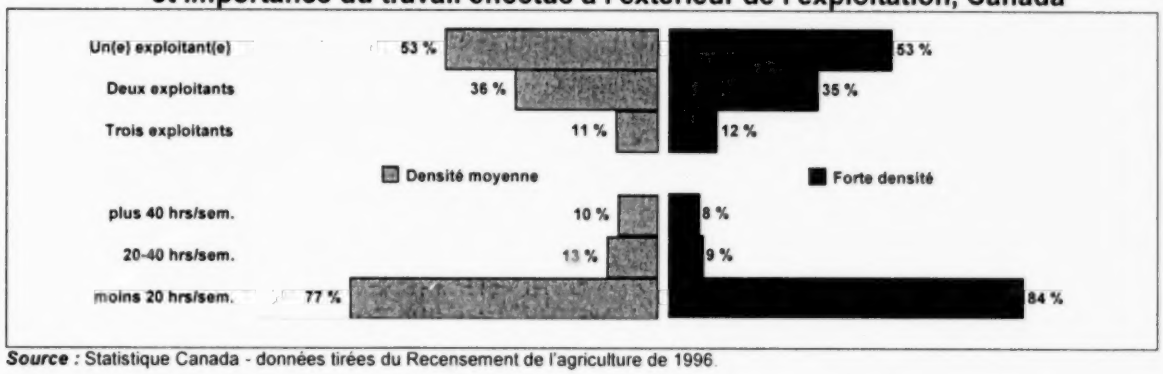

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

La répartition des animaux de ferme des régions à forte densité pour chaque province ressemblait à celle illustrée au tableau 5 (indépendamment de la densité animale). La principale exception concerne les régions à forte densité de l'Alberta où on comptait relativement plus d'animaux dans les fermes exploitées par une seule personne (voir la figure 5b).

Figure 5b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province, nombre d'exploitants et importance du travail effectué à l'extérieur de l'exploitation

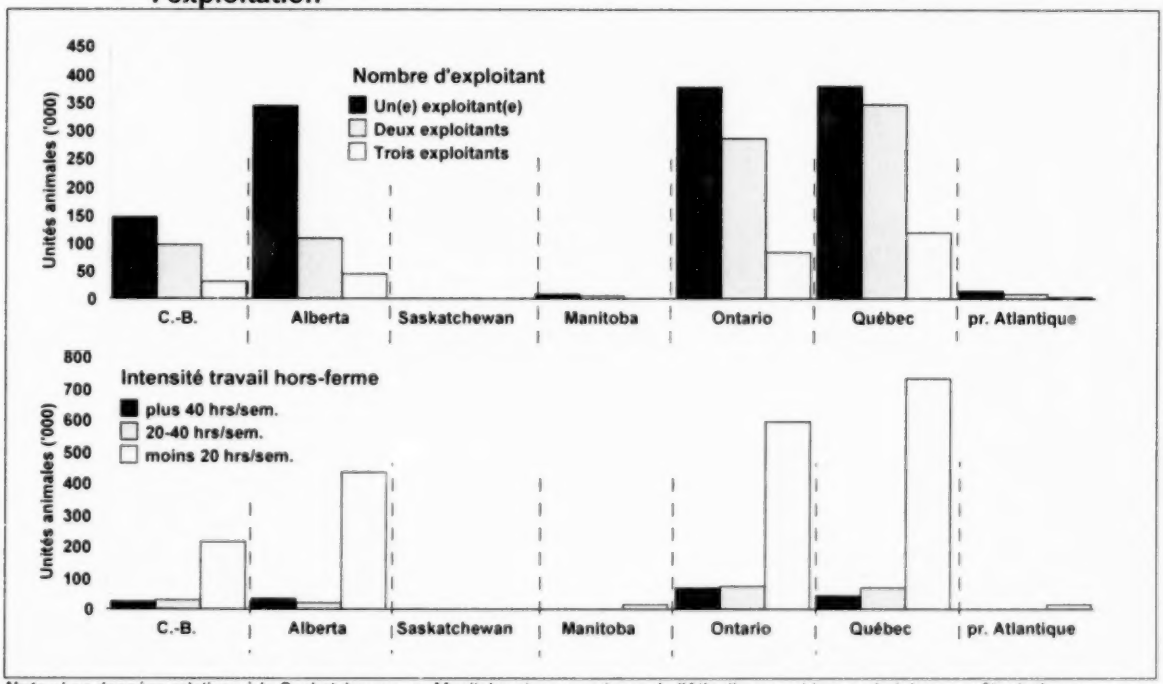

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Les tableaux C4 et C5 de l'annexe C présentent des données par taille de l'exploitation. Plus de la moitié des animaux de ferme des régions à forte densité de l'Alberta a été recensé dans de très grandes fermes (plus de 400 unités animales), exploitées par une seule personne. En Ontario, près de 40 % des animaux étaient élevés dans de petites fermes (moins de 200 unités animales) gérées par un seul exploitant. Trente pour cent des animaux de ferme des régions à forte densité du Québec et de l'Ontario se trouvait dans de petites exploitations dirigées par deux exploitants.

6. Dans les régions à forte densité, la majorité des animaux étaient élevés dans des exploitations possédant leurs propres terres

La propriété des terres est un élément visé par le questionnaire du Recensement de l'agriculture. Les agriculteurs ont déclaré le pourcentage de terres qu'ils possédaient, louaient ou louaient à bail du gouvernement ou d'autres organismes.

Au Canada, près de la moitié des animaux ont été recensés dans des exploitations qui louaient de quelqu'un d'autre moins de 10 % de leurs terres. Le cinquième des animaux (22 %) étaient élevés dans les exploitations qui louaient plus de 50 % de leurs terres. La répartition est similaire dans toutes les provinces, sauf au Québec et en Saskatchewan. Au Québec, bien des animaux étaient sur des fermes d'élevage ayant déclaré louer une petite partie de leurs terres, alors que c'était le contraire en Saskatchewan (voir le tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des animaux de ferme, par province et pourcentage de terres louées, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
Terres louées	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
10% et moins	412,2	52	1 905,2	42	684,4	34	535,9	42	1 277,0	51	1301,4	70	196,9	53	6 313,1	47
>10%-20%	45,9	6	364,5	8	170,4	8	105,5	8	196,6	8	138,0	7	42,9	12	1 063,8	8
>20%-30%	44,3	6	359,3	8	183,1	9	113,7	9	198,6	8	109,9	6	32,8	9	1 041,8	8
>30%-40%	48,0	6	360,0	8	179,8	9	108,2	8	185,3	7	92,2	5	28,1	8	1 001,7	7
>40%-50%	55,0	7	374,2	8	189,7	9	105,5	8	182,6	7	78,0	4	20,3	5	1 005,3	8
plus de 50%	180,3	23	1 199,4	26	632,1	31	305,3	24	457,8	18	134,1	7	50,2	14	2 959,1	22
Total	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Note : À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Comparativement aux régions à densité moyenne, celles à forte densité comptaient moins d'animaux dans les exploitations qui louaient plus de 50 % de leurs terres. Les deux tiers des animaux des régions à forte densité vivaient dans des fermes qui appartenaient principalement à l'exploitant (moins de 10 % de terres louées)(voir la figure 6a).

Figure 6a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et pourcentage de terres louées, Canada

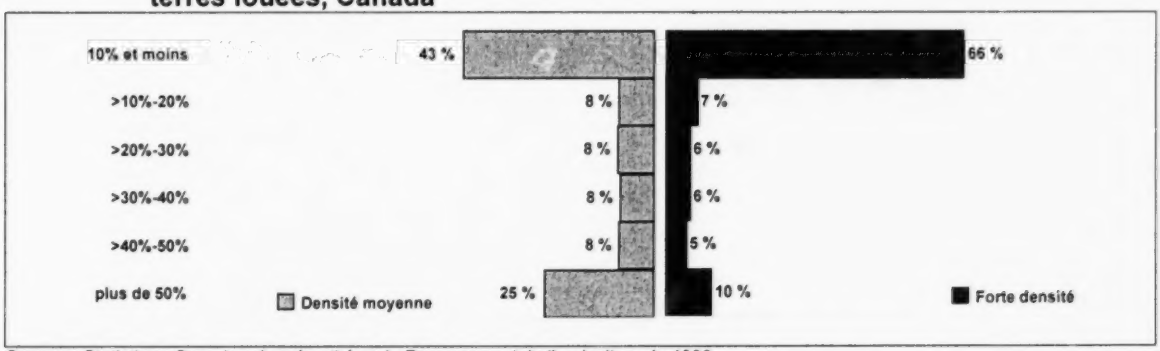

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

La figure 6b illustre la répartition provinciale des animaux des régions à forte densité. Les répartitions provinciales et nationale sont très similaires. Les animaux étaient élevés principalement dans des fermes exploitées par des agriculteurs qui possèdaient la plupart de leurs terres (voir la figure 6b).

Figure 6b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et pourcentage de terres louées

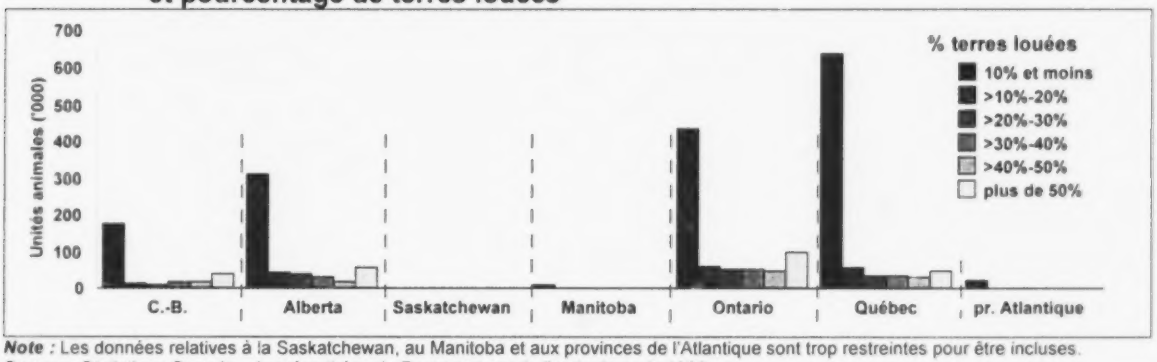

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Le tableau C6 de l'annexe C présente les données par taille de l'exploitation. Au Québec et en Ontario, les animaux étaient élevés principalement dans de petites exploitations (moins de 200 unités animales) qui louaient moins de 10 % de leurs terres. En Alberta, la plupart des animaux se trouvaient dans de très grandes exploitations (plus de 400 unités animales). Les exploitants de ces grandes fermes possèdaient la plupart de leurs terres (moins de 10 % de terres louées).

7. Dans les régions à forte densité, relativement plus d'animaux étaient recensés dans des exploitations utilisant du fumier liquide

Dans le cadre du questionnaire du Recensement de l'agriculture, les agriculteurs ont déclaré la superficie sur laquelle ils épandaient du fumier et la méthode d'épandage. Les méthodes d'épandage ont été regroupées en quatre catégories (épandage de fumier solide, irrigation, épandage de fumier liquide ou combinaison des méthodes). La dernière catégorie regroupait les exploitations qui utilisaient plus d'une méthode d'épandage. Il s'agit principalement des fermes qui élèvent divers types d'animaux comme des porcs et des vaches. Ces exploitations doivent produire du fumier solide et liquide.

Les questions du Recensement comportaient deux lacunes. La première concernait la période de référence. En 1996, on a demandé aux agriculteurs d'indiquer la superficie sur laquelle ils avaient épandu du fumier en 1995. La composition et la taille de leurs troupeaux en 1996 peuvent avoir changées comparativement au nombre d'animaux sur leurs fermes en 1995 (élément de base de l'épandage du fumier). Le deuxième problème a trait à l'origine du fumier. Un agriculteur peut avoir déclaré utiliser du fumier solide provenant de sa ferme. Il peut également avoir signalé qu'il épandait du fumier liquide provenant d'une ferme voisine. Ainsi, les exploitations incluses dans la catégorie combinaison des méthodes pouvaient ne pas nécessairement produire les deux types de fumier. Pour des raisons de simplicité, on a tenu pour acquis qu'elles produisaient les deux types de fumier.

Les exploitations qui épandaient du fumier solide comptaient les deux tiers des animaux de ferme. Ce n'est pas surprenant puisque le bovin représentait le type le plus important. Les exploitations bovines épandent habituellement du fumier solide. Dans les provinces qui comptaient une production porcine importante (Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique), il y avait relativement plus d'animaux élevés dans des exploitations qui épandaient du fumier liquide ou un mélange de fumier liquide et solide (voir le tableau 7).

Tableau 7 : Répartition des animaux de ferme, par province et méthode d'épandage du fumier, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Épandage fumier																
Solide	283,9	66	2 491,7	86	1 052,2	91	649,8	77	1 474,0	68	835,4	54	233,5	74	7 020,5	75
Irrigation	--	--	13,8	--	4,3	--	14,9	2	53,2	2	35,1	2	--	--	125,6	1
Liquide	61,4	14	128,0	4	47,6	4	95,3	11	199,7	9	272,7	18	34,2	11	838,8	9
Combinaison	81,1	19	259,2	9	53,9	5	86,8	10	450,9	21	406,7	26	45,1	14	1 383,6	15
Total	429,9	100	2 892,7	100	1 158,1	100	846,9	100	2 177,8	100	1 549,8	100	313,5	100	9 368,6	100

Notes :
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Dans les régions à forte densité, les animaux des fermes qui épandaient du fumier liquide ou une combinaison de fumier liquide et solide étaient relativement plus nombreux que dans les régions à densité moyenne. Cette situation était probablement attribuable au nombre assez grand d'exploitations porcines (ou exploitations mixtes laitières-porcines) dans les régions à forte densité. Les exploitations porcines épandent d'habitude du fumier liquide (voir la figure 7a).

Figure 7a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et méthode d'épandage du fumier, Canada

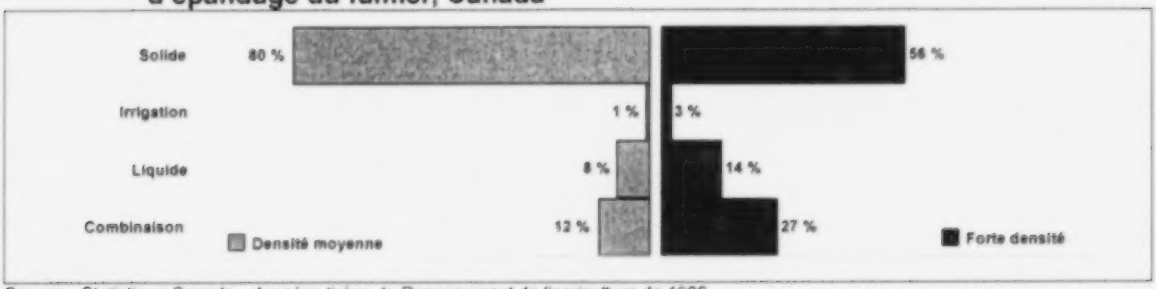

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996

Dans les régions à forte densité, les animaux des fermes d'élevage qui épandaient du fumier liquide (ou une combinaison de fumier liquide et solide) se trouvaient principalement au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. L'Ontario, l'Alberta et le Québec comptaient le plus d'animaux appartenant à des fermes qui épandaient du fumier solide (voir la figure 7b). Cette situation correspond aux types d'exploitations et d'animaux que comptaient ces provinces. Les bovins qui vivaient dans des parcs d'engraissement prédominaient dans les régions à forte densité de l'Alberta. Les bovins et les porcins constituaient des groupes importants au Québec, alors que le principal type d'animaux des régions à forte densité de l'Ontario correspondait aux bovins.

Figure 7b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et méthode d'épandage du fumier

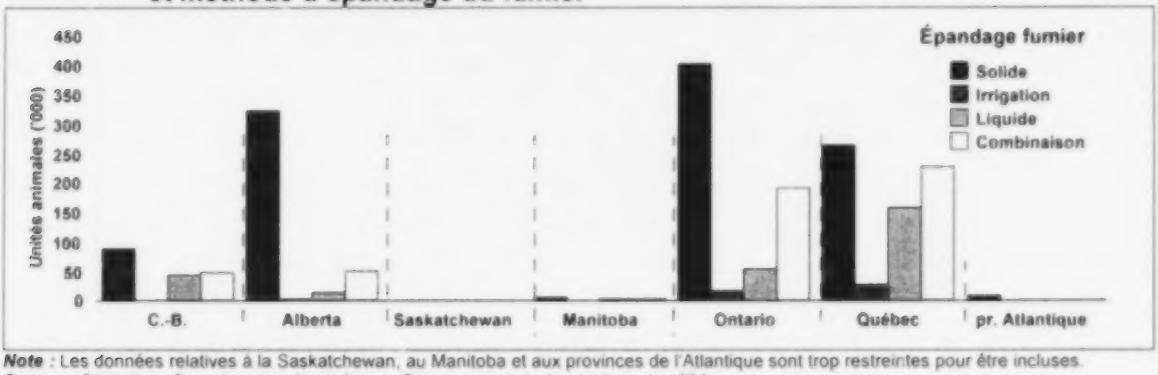

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996

Le tableau C7 de l'annexe C présente les données par taille de l'exploitation. Dans les régions à forte densité, les petites exploitations (moins de 200 unités animales) utilisant du fumier solide regroupaient le tiers des animaux de ferme. Au contraire, en Alberta, les animaux étaient élevés principalement dans de grandes exploitations (plus de 400 unités animales).

On trouvait les grands troupeaux, au deuxième rang, principalement dans les petites exploitations qui épandaient une combinaison de fumier liquide et solide. Dans le cas des exploitations qui utilisaient du fumier liquide uniquement, on n'a constaté aucune différence à l'égard de la taille des exploitations.

8. Les animaux de ferme étaient principalement recensés dans les petites exploitations des régions à forte densité du Québec et de l'Ontario et dans les très grandes exploitations de l'Alberta

Le présent chapitre examine la répartition des animaux de ferme par taille de l'exploitation. Le premier indicateur a trait au nombre d'unités animales par exploitation. Les animaux ont été répartis entre cinq catégories d'exploitations : très petites (moins de 100 unités animales), petites (de 100 à 199 unités animales), taille moyenne (de 200 à 299 unités animales), grandes (de 300 à 399 unités animales) et très grandes (400 unités animales et plus).

Le deuxième indicateur relatif à la taille des exploitations concernait la superficie agricole totale déclarée par les agriculteurs dans le cadre du questionnaire du Recensement de l'agriculture. Six groupes ont été constitués : exploitations comptant moins de 100 acres, de 100 à 274 acres, de 275 à 699 acres, de 700 à 1 499 acres, de 1 500 à 2 249 acres et de 2 250 acres et plus.

Le troisième indicateur de la taille des exploitations tenait compte de la valeur des terres et des bâtiments. On aurait pu tenir compte de la valeur en capital des animaux de ferme ou des quotas de production; toutefois, la comparaison aurait alors été plus difficile. Certaines exploitations peuvent avoir investi des fonds considérables pour l'achat d'animaux de pure race, l'élevage ou les quotas de production. Ce type d'actif peut facilement être transféré entre des exploitations situées dans des régions différentes. Les terres et les bâtiments constituent des biens immobiliers. Aux fins de l'analyse, on a utilisé six catégories : les fermes dont les terres et les bâtiments valaient moins de 150 000 $, de 150 000 $ à 249 000 $, de 250 000 $ à 499 000 $, de 500 000 $ à 849 000 $, de 850 000 $ à 1 249 000 $ et de 1,25 million de dollars et plus.

Au Canada, plus de la moitié des animaux étaient élevés dans de petites exploitations (moins de 199 unités animales, moins de 700 acres et des bâtiments et terres valant moins de 500 000 $). Un cinquième des animaux de ferme (21 %) a été recensé dans de très grandes exploitations (plus de 400 unités animales, plus de 2 250 acres et terres et bâtiments valant plus de 1,25 million de dollars).

La répartition était similaire pour toutes les provinces, particulièrement pour celles du centre et de l'est du pays. On comptait relativement plus d'animaux dans les petites exploitations et moins dans les très grandes. Cette observation vaut pour les trois indicateurs, sauf dans le cas de l'Ontario. Dans cette province, la valeur plus élevée des terres peut expliquer pourquoi les exploitations ayant des terres et des bâtiments qui valent beaucoup comptaient plus d'animaux. L'Ontario est également une province plus populeuse, ce qui accroît l'utilisation des terres à d'autres fins que l'agriculture et entraîne ainsi une hausse de la valeur de ces terres.

En Alberta, contrairement aux pourcentages nationaux, les petites exploitations comptaient relativement moins d'animaux et les très grandes exploitations en abritaient plus. En Colombie-Britannique, il y avait relativement moins d'animaux dans les petites fermes (moins de 200 unités animales). Toutefois, on dénombrait relativement plus d'animaux dans de très petites exploitations (fermes ayant moins de 100 acres) dont les terres et les bâtiments valaient beaucoup (plus de 1,25 million de dollars). La grande concurrence qui existe pour l'utilisation des terres en raison de la quantité limitée de terres qui peuvent servir à l'agriculture pourrait expliquer la valeur élevée en capital et la concentration d'animaux sur une petite superficie agricole.

Les mêmes constatations peuvent être tirées pour la Saskatchewan et le Manitoba. En ce qui concerne les unités animales, la proportion d'animaux qui vivaient dans de petites et de très grandes exploitations ressemble aux pourcentages nationaux. Ces provinces comptaient relativement moins d'animaux dans les exploitations utilisant une petite superficie agricole (moins de 275 acres) et relativement plus d'animaux dans les fermes dont les bâtiments et les terres valaient moins de 500 000 $. La faible densité démographique, la plus grande disponibilité de terres agricoles et la prédominance de la culture des grains dans ces deux provinces pourrait expliquer, en partie, la plus faible valeur des terres et l'existence d'exploitations à grande superficie (voir le tableau 8).

Tableau 8 : Répartition des animaux de ferme, par province, taille de l'exploitation, superficie agricole et valeur des terres et bâtiments, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Taille ferme (unités animales)																
1-99	212,3	27	1 111,4	24	805,8	40	441,0	35	1 216,3	49	896,9	48	171,3	46	4 855,0	36
100-199	175,5	22	1 034,2	23	566,7	28	349,6	27	712,2	29	501,9	27	99,2	27	3 439,1	26
200-299	119,8	15	541,4	12	237,8	12	166,7	13	226,4	9	165,0	9	41,0	11	1 498,0	11
300-399	73,4	9	309,1	7	116,2	6	82,4	6	106,0	4	86,5	5	21,5	6	795,2	6
400 et plus	204,6	26	1 566,6	34	313,1	15	234,5	18	237,2	9	203,4	11	38,2	10	2 797,5	21
Superficie ferme (acres)																
1-99	217,3	28	152,7	3	52,8	3	104,4	8	378,9	15	324,8	18	59,5	16	1 290,4	10
100-274	132,1	17	408,4	9	83,7	4	99,5	8	906,4	36	677,1	37	99,5	27	2 406,7	18
275-699	109,1	14	1 021,5	22	277,2	14	257,8	20	849,1	34	679,5	37	151,4	41	3 345,6	25
700-1 499	104,1	13	1 096,4	24	539,3	26	369,0	29	281,7	11	150,5	8	48,6	13	2 589,6	19
1 500-2 249	47,3	6	536,6	12	410,2	20	172,2	14	51,8	2	17,9	1	8,2	2	1 244,4	9
2 250 et plus	175,8	22	1 347,1	30	676,3	33	271,3	21	30,1	1	3,8	--	3,7	1	2 508,1	19
Valeur terre et bâtiments (000$)																
moins de 150	50,1	6	335,3	7	293,4	14	235,8	19	171,3	7	299,2	16	60,6	16	1 445,7	11
150-249	63,3	8	428,8	9	294,9	14	213,1	17	308,3	12	362,2	20	60,3	16	1 730,9	13
250-499	148,4	19	946,8	21	622,4	31	364,9	29	734,9	29	564,1	30	107,1	29	3 488,6	26
500-849	159,6	20	912,7	20	427,5	21	194,9	15	560,8	22	355,0	19	72,9	20	2 683,4	20
850-1 249	110,1	14	586,4	13	173,4	9	83,8	7	273,5	11	140,1	8	38,6	10	1 406,0	11
1 250 et plus	254,1	32	1 352,7	30	228,0	11	181,6	14	449,2	18	133,0	7	31,5	8	2 630,2	20
Total	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Notes :
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

À l'échelle nationale, 28 % des animaux des régions à forte densité étaient élevés dans de très grandes exploitations (plus de 400 unités animales), comparativement à 19 % dans les régions à densité moyenne. On comptait également relativement moins d'animaux dans les très petites fermes (moins de 100 unités animales). Celles-ci, toutefois, regroupaient près du tiers (31 %) de tous les animaux répertoriés dans les régions à forte densité, comparativement à 37 % pour les régions à densité moyenne.

Quand à la superficie agricole, 55 % des animaux vivant dans les régions à forte densité étaient élevés dans de petites exploitations (moins de 275 acres), comparativement à 22 % dans les régions à densité moyenne. Les exploitations situées dans les régions à forte densité utilisaient moins de terres pour élever plus d'animaux.

Quant à la valeur des terres et des bâtiments, presque 25 % des animaux de ferme se trouvait dans de très grandes exploitations (plus de 1,25 million de dollars), comparativement à 19 % dans les régions à densité moyenne. Les fermes d'élevage des régions à forte densité nécessitaient plus de capital, c'est-à-dire une capitalisation plus grande par animal (voir la figure 8a).

Figure 8a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale, taille de l'exploitation, superficie agricole et valeur en capital, Canada

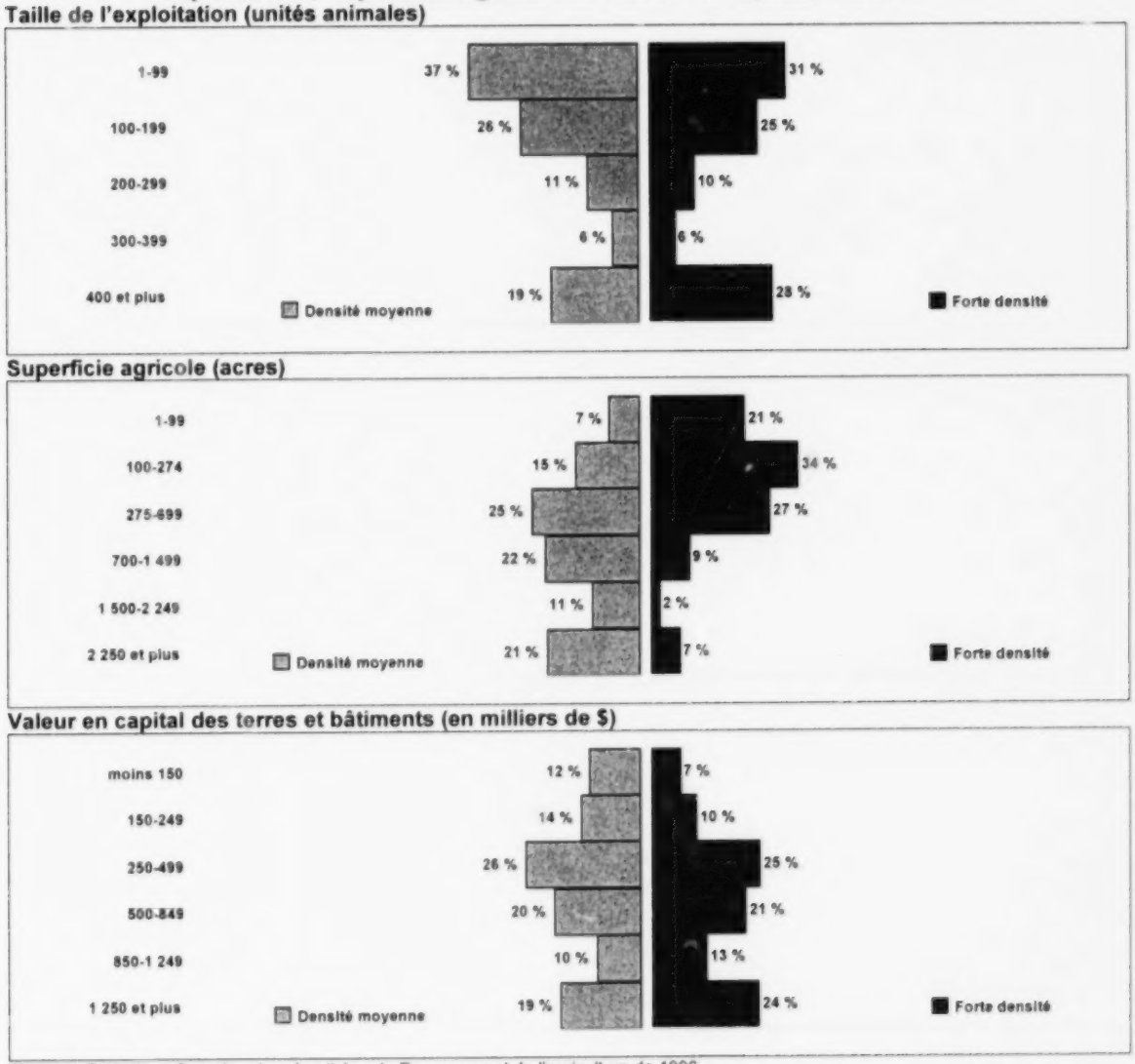

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996

À l'échelle provinciale, plus de 44 % des animaux des régions à forte densité du Québec et de l'Ontario ont été dénombrés dans des exploitations comptant moins de 199 unités animales et moins de 275 acres. Plus de 37 % de ces animaux vivaient dans des fermes dont les terres et bâtiments valaient de 250 000 $ à 1,25 million de dollars.

Le troisième groupe en importance dans les régions à forte densité se trouvait en Alberta. La plupart des animaux (plus de 40 %) étaient élevés dans de très grandes exploitations (plus de 400 unités animales) à forte capitalisation (plus de 1,25 million de dollars en terres et bâtiments) exploitant plus de 700 acres.

En Colombie-Britannique, plus de 40 % des animaux des régions à forte densité appartenaient à des exploitations comptant moins de 199 unités animales et 275 acres. Près du tiers de ces animaux se trouvent dans des fermes dont les terres et les bâtiments étaient évalués entre 250 000 $ et 1,25 million de dollars (voir la figure 8b et les tableaux C8 à C10 de l'annexe C).

Les indicateurs relatifs à la taille de l'exploitation peuvent ne pas suffire à expliquer les fortes concentrations d'animaux. Les grandes comme les petites exploitations peuvent faire une utilisation intensive de leurs capitaux et de leurs terres. Le prochain chapitre porte sur l'intensité des élevages.

Figure 8b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province, taille de l'exploitation, superficie agricole et valeur en capital

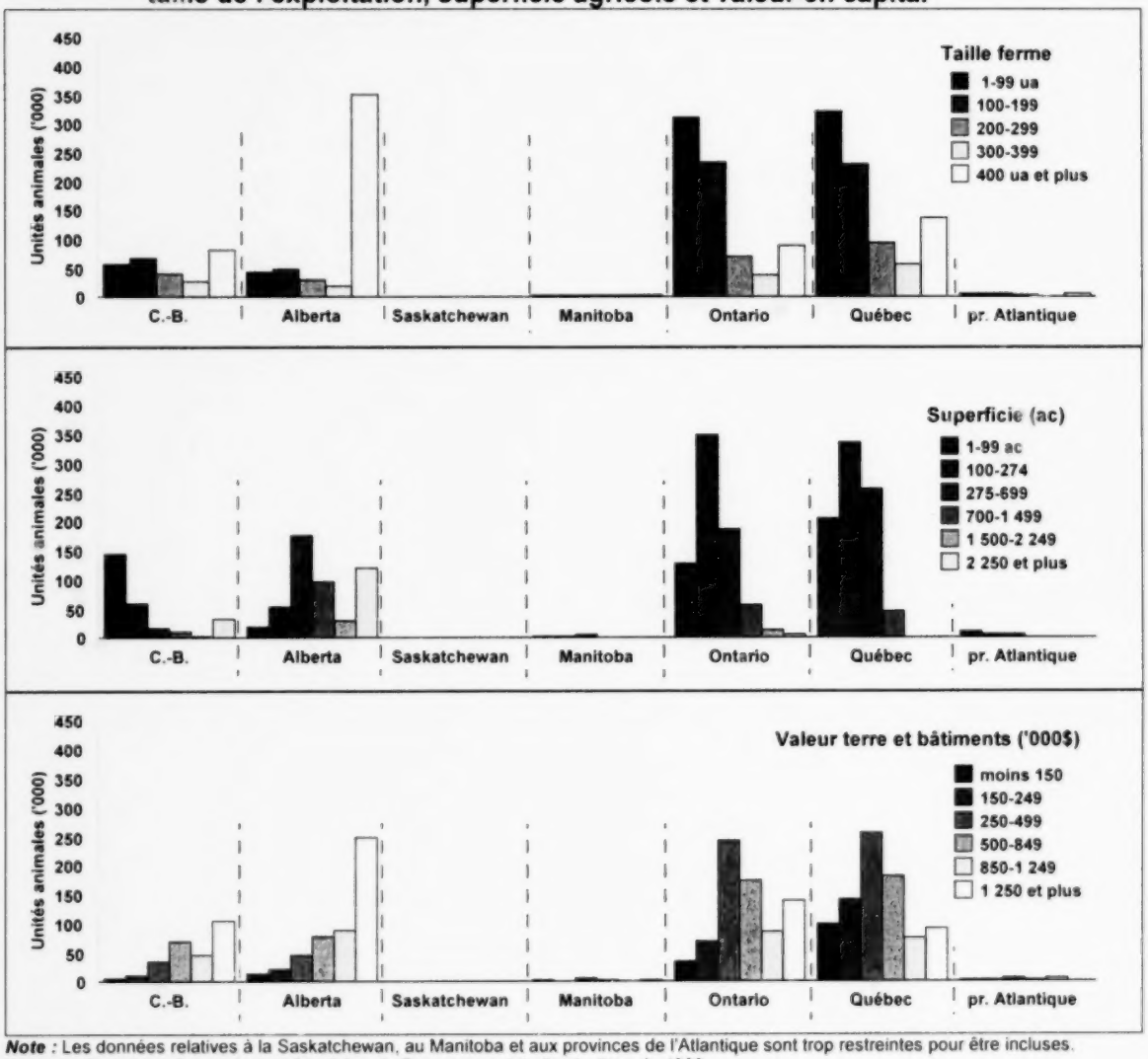

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

9. Les animaux de ferme des régions à forte densité étaient principalement recensés dans de très grandes exploitations intensives en Alberta et dans de petites fermes moins intensives au Québec et en Ontario

Il existe plusieurs façons de définir l'intensité de l'élevage. En fait, elle dépend de la superficie agricole. Une ferme intensive utilise beaucoup d'intrants (engrais, pesticides, etc.) ou produit de vastes quantités (tonnes de céréales, nombre de bêtes) par aire agricole. Au Canada, il n'existe aucune définition commune à toutes les provinces pour décrire un élevage intensif. Les définitions données dans les codes de pratique, les règlements ou les arrêtés municipaux dépendent des conditions et des pratiques agricoles locales. Par exemple, en Alberta, on juge une exploitation d'élevage agricole intensive lorsqu'elle abrite plus de 300 unités animales en un endroit confiné pour plus de 90 jours consécutifs, alors qu'en Ontario, une ferme d'élevage possède plus de 150 unités animales ou plus de deux unités animales par acre afin d'être jugée intensive.

L'utilisation du nombre d'unités animales par exploitation ne suffit pas à déterminer si une exploitation est intensive ou non. Elle peut être grande, mais pas très intensive (p. ex., un ranch pour bovins sur une vaste superficie agricole). Une petite ferme peut aussi être intensive si elle opère sur une petite superficie (p. ex., exploitations porcines ou agricoles ou parcs d'engraissement de bovins). Ces types d'exploitations achètent habituellement la plupart de leurs céréales fourragères. Elles peuvent donc ainsi fonctionner sur une superficie très réduite.

Aux fins de la présente étude, l'indicateur d'intensité utilisé correspond au nombre d'unités animales par aire labourable. Une aire labourable comprend une aire en culture, en jachère ou en pâturage (améliorée ou non).

Mesurer l'intensité animale ressemble beaucoup à mesurer la densité animale pour toute une région. Au lieu de mesurer la densité animale au niveau régional (ce qui comprend plusieurs exploitations), l'intensité est calculée pour chaque exploitation, ce qui équivaut à établir la densité animale de l'exploitation.

En 1996, 12 % des animaux canadiens se trouvaient dans des exploitations très intensives (plus de deux unités animales par acre de terres labourables). La part du lion revenait à l'Alberta. Les autres provinces qui comptaient un grand nombre d'animaux dans des exploitations intensives étaient, par ordre décroissant, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique (voir le tableau 9).

Tableau 9 : Répartition des animaux de ferme, par province et degré d'intensité de l'élevage, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Intensité élevage (unités animales/acre labourable)																
0-0,30	346,2	44	2 907,4	64	1 819,9	89	963,9	76	761,0	30	425,5	23	101,7	27	7 325,6	55
0,31-0,50	76,9	10	505,1	11	77,6	4	113,9	9	700,1	28	534,5	29	98,2	26	2 106,4	16
0,51-1,0	82,7	11	363,4	8	52,2	3	59,8	5	569,0	23	365,9	20	79,2	21	1 572,2	12
1,1-2,0	104,8	13	252,3	6	19,8	1	26,1	2	198,5	8	138,7	7	20,8	6	760,9	6
plus de 2	175,0	22	534,6	12	70,0	3	110,5	9	269,4	11	389,1	21	71,2	19	1 619,7	12
Total	785,6	100	4 562,7	100	2 039,5	100	1 274,2	100	2 498,0	100	1 853,7	100	371,1	100	13 384,8	100

Note : À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Au Canada, le tiers des animaux des régions à forte densité se trouvaient dans des exploitations très intensives, comparativement à 8 % dans les régions à densité moyenne. Dans les régions à forte densité, 66 % des animaux n'étaient pas élevés dans des exploitations très intensives (moins de deux unités animales par acre labourable). On peut en déduire que l'effet cumulatif de nombreuses exploitations non intensives peut être comparable à celui de quelques fermes intensives (voir la figure 9a).

Figure 9a : Répartition des animaux de ferme, par densité animale et degré d'intensité de l'élevage, Canada

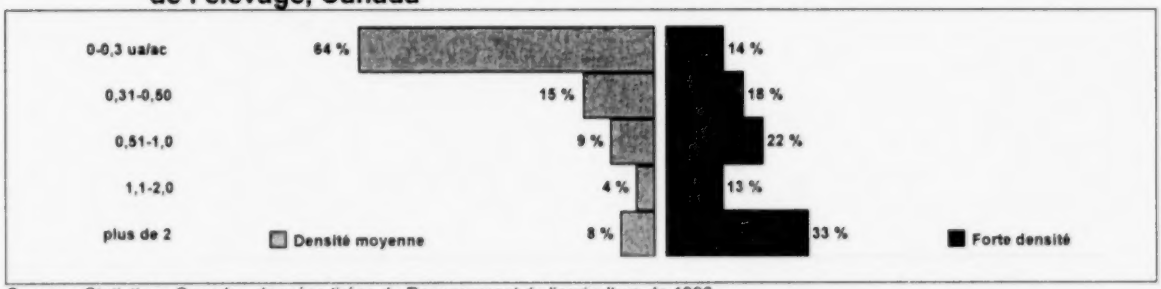

Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Dans les régions à forte densité, on dénombrait autant d'animaux dans les exploitations intensives de l'Alberta qu'au Québec, suivi de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Les exploitations non intensives des régions à forte densité du Québec et de l'Ontario comptaient beaucoup plus d'animaux que les exploitations intensives. La population animale sur les fermes non intensives était également importante en Alberta et en Colombie-Britannique (voir la figure 9b).

Figure 9b : Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par province et degré d'intensité de l'élevage

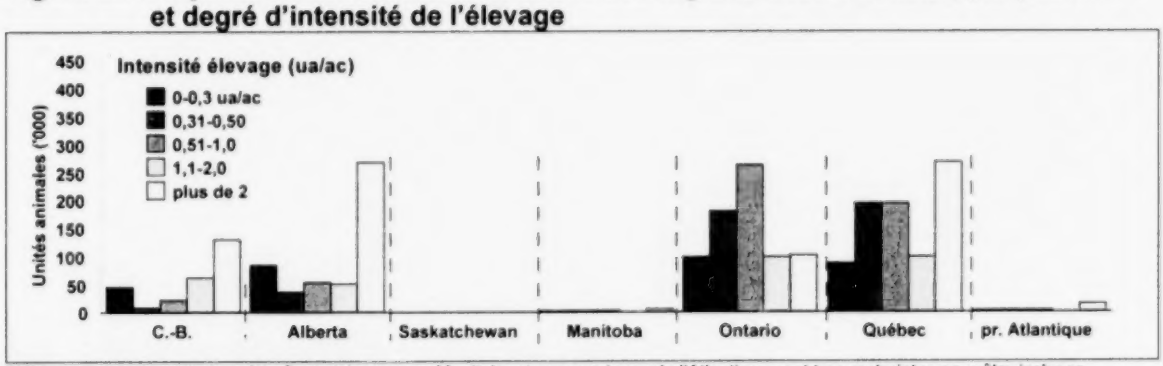

Note : Les données relatives à la Saskatchewan, au Manitoba et aux provinces de l'Atlantique sont trop restreintes pour être incluses.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Le tableau C11 de l'annexe C présente une analyse des animaux de ferme des régions à forte densité selon la taille de l'exploitation et le degré d'intensité de l'élevage. En Alberta, plus de la moitié des animaux des régions à forte densité se trouvaient dans de grandes exploitations intensives (plus de 400 unités animales). Au Québec, en Colombie-Britannique et en Ontario, les animaux élevés dans des exploitations intensives étaient répartis de façon plus égale entre les différentes catégories de taille d'exploitation. Plus des deux tiers (68 %) des animaux des régions à forte densité de l'Ontario ont été dénombrés dans de petites exploitations non intensives (moins de 200 unités animales). Au Québec, ils représentaient 57 % des animaux dans les régions à forte densité. Ces données démontrent qu'il est

préférable de tenir compte de tous les types d'exploitations (petites, grandes, non intensives ou intensives). L'effet cumulatif de plusieurs petites exploitations non intensives pourrait être comparable à celui de quelques grandes exploitations intensives.

Conclusion

La tendance à long terme indique que le nombre de fermes d'élevage a diminué graduellement et leur taille moyenne s'est accrue constamment. D'ailleurs, les exploitations actuelles et les nouvelles qui sont lancées sont de plus en plus vastes et spécialisées. De grande exploitation peuvent être associéee à la production de grande quantité de fumier. À première vue, on pourrait conclure que les règlements en matière d'environnement et les codes de pratique devraient porter principalement sur les grandes fermes d'élevage.

Les premières recherches sur la densité animale ne permettaient pas de conclure que les grandes fermes d'élevage étaient seules responsables des fortes densités animales dans certaines régions rurales. La présente étude conclut que la concentration animale n'était pas toujours liée aux grandes fermes d'élevage. Dans les régions à forte densité animale, il était plus probable de recenser des animaux dans les grands parcs d'engraissement de l'Alberta, les petites fermes laitières et porcines du Québec et les petites fermes laitières et bovines de l'Ontario.

Douze pour cent des animaux canadiens appartenaient à des exploitations très intensives. Dans les régions à forte densité de l'Alberta, la plupart des animaux se trouvaient dans de très grandes exploitations intensives, alors qu'au Québec et en Ontario ils étaient élevés dans des fermes moins intensives et relativement plus petites. L'effet cumulatif de plusieurs petites exploitations non intensives peut être comparable à celui de quelques grandes exploitations intensives.

D'autres recherches s'imposent avant de pouvoir déterminer si, dans certaines régions, les concentrations animales sont telles qu'elles constituent un danger pour l'environnement. Il faudrait établir des budgets locaux ou régionaux d'éléments nutritifs d'après les quantités de fumier produites, les superficies agricoles disponibles à des fins d'épandage, les caractéristiques des sols, les besoins des cultures et l'utilisation d'engrais chimique et de boues d'égout des municipalités. On pourrait ainsi mieux délimiter les régions où l'environnement risque de souffrir de l'insuffisance des superficies nécessaires au recyclage des déchets animaux.

Références

Beaulieu, M.S., F. Bédard, P. Lanciault. *Répartition et concentration des animaux de ferme au Canada,* produit n° 21-601-MIF00147 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 2001.

Statistique Canada. *Aperçu historique de l'agriculture canadienne,* produit n° 93-358-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1997.

_____*Dictionnaire du recensement de 1996,* produit n° 92-351-UPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1999.

_____*Statistiques du bétail,* produit n° 23-603-UPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 2000.

Annexe A – Algorithme servant à déterminer la spécialisation des élevages de bovins

nombre total de bovins et de veaux = vaches laitières + vaches de boucherie + veaux + génisses + bouvillons + taureaux;
nombre total de vaches de boucherie, de bouvillons et de génisses = vaches de boucherie + génisses + bouvillons;
nombre total de bouvillons et de génisses = génisses + bouvillons;
nombre total de bovins = vaches laitières + vaches de boucherie + génisses + bouvillons + taureaux

Détermination de la catégorie bovine

si le nombre total de bovins et de veaux = 0, la catégorie = « pas une exploitation bovine »;
autrement si les vaches laitières > 0 et les vaches de boucherie = 0, la catégorie bovine = « ferme laitière spécialisée »;
autrement si les vaches laitières > 20 et les vaches de boucherie > 0, la catégorie bovine = « exploitation mixte laitière-bovine »;
autrement si (le nombre total de vaches de boucherie, de bouvillons et de génisses > 0 et le nombre total de vaches de boucherie, de bouvillons et de génisses < 9) ou (vaches de boucherie > 0 et nombre total de bouvillons et de génisses < vaches de boucherie*0,8), la catégorie bovine = « vache-veau »;
autrement si (vaches de boucherie > 0 et nombre total de bouvillons et de génisses > 0 et nombre total de bouvillons et de génisses > = vaches de boucherie*0,8 et nombre total de bouvillons et de génisses < vaches de boucherie*24) ou (vaches de boucherie > 50), la catégorie bovine = « vache-veau et semi-finition »;
autrement si (vaches de boucherie > 0 et nombre total de bouvillons et de génisses > 0 et nombre total de bouvillons et de génisses > = vaches de boucherie*24) ou (nombre total de bouvillons et de génisses > = 25 et nombre total de bouvillons et de génisses > nombre total de bovins*0,9), la catégorie bovine = « parc d'engraissement »;
autrement si (taureaux > 0 et taureaux > vaches laitières + vaches de boucherie), la catégorie bovine = « élevage de taureaux »;
autrement si le nombre total de bouvillons et de génisses > 100, la catégorie bovine = « plus de 100 génisses et bouvillons »;
autrement la catégorie bovine = « élevage spécialisé dans les veaux ».

Détermination du type d'exploitation

si la catégorie bovine = « pas une exploitation bovine », le type d'exploitation = « pas une exploitation d'élevage »
autrement si la catégorie bovine = « ferme laitière spécialisée » ou « exploitation mixte laitière-bovine » ou « élevage spécialisé dans les veaux », le type d'exploitation = « ferme laitière »
autrement si la catégorie bovine = « vache-veau » ou « élevage de taureaux », le type d'exploitation = « vache-veau »
autrement si la catégorie bovine = « parc d'engraissement » ou « plus de 100 génisses et bouvillons », le type d'exploitation = « parc d'engraissement »
autrement le type d'exploitation = « autre exploitation bovine »

Annexe B – Répartition des animaux et nombre de ferme, par densité animale et province

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000AU	%	'000AU	%	'000AU	%	'000AU	%	'000AU	%	'000AU	%	'000AU	%	'000AU	%
Unités animales																
moins 3 ua/km2	6,2	--	17,1	--	63,7	3,1	3,8	--	--	--	--	--	1,7	--	93,9	--
3-15	106,4	13,7	704,0	15,4	1 601,8	78,6	412,5	32,4	61,5	2,5	23,7	1,3	27,3	7,4	2 937,3	22,0
15,1-40	263,6	33,9	1 981,2	43,5	360,7	17,7	724,7	56,9	397,1	15,9	335,0	18,1	159,4	43,1	4 221,7	31,6
40,1-80	125,8	16,2	1 357,1	29,8	11,9	--	111,6	8,8	1 288,6	51,6	644,5	34,8	153,6	41,5	3 693,0	27,6
80,1-120	66,5	8,6	206,8	4,5	--	--	19,1	1,5	555,1	22,2	387,8	20,9	11,9	3,2	1 247,2	9,3
120,1-240	124,5	16,0	292,3	6,4	--	--	--	--	193,7	7,8	451,2	24,3	8,9	2,4	1 070,8	8,0
plus de 240	84,2	10,8	--	--	--	--	--	--	--	--	10,6	0,6	6,8	1,8	102,9	--
Total	777,2	100	4 558,5	100	2 038,5	100	1 272,7	100	2 496,9	100	1 853,3	100	369,6	100	13 366,8	100
Nombre de fermes	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%
moins 3 ua/km2	150	--	305	--	1 158	--	50	--	31	--	25	--	66	--	1 785	--
3-15	2 235	16,3	7 138	16,7	22 598	80,5	5 537	35,7	1 659	3,8	451	1,9	665	10,0	40 283	23,0
15,1-40	4 678	34,0	20 675	48,4	4 209	15,0	8 685	56,0	8 477	19,3	5 332	21,9	3 037	45,9	55 093	31,5
40,1-80	2 395	17,4	12 656	29,6	94	--	1 022	6,6	23 937	54,4	9 337	38,4	2 486	37,5	51 927	29,7
80,1-120	517	3,8	1 414	3,3	--	--	195	1,3	7 560	17,2	4 801	19,7	200	3,0	14 687	8,4
120,1-240	1 996	14,5	549	1,3	--	--	--	--	2 295	5,2	4 321	17,8	85	1,3	9 249	5,3
plus de 240	1 768	12,9	--	--	--	--	--	--	--	--	48	--	82	1,2	1 919	1,1
Total	13 739	100	42 744	100	28 064	100	15 498	100	43 962	100	24 315	100	6 621	100	174 943	100

Notes :
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Ne comprend pas les données non incluses sur les cartes afin d'en préserver le caractère confidentiel.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Annexe C – Répartition des animaux de ferme des régions à forte densité, par taille de l'exploitation

Tableau C1 : Répartition des animaux de ferme, par province, type et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Laitière																
1-99	14,2	5	2,3	--	-	-	1,3	6	102,2	14	182,1	22	1,9	7	303,9	13
100-199	37,1	13	11,4	2	-	-	2,2	11	93,5	13	95,9	11	2,2	8	242,4	10
200-299	17,7	6	8,4	2	-	-	--	--	16,8	2	16,8	2	1,2	4	61,8	3
300-399	8,6	3	3,8	1	-	-	--	--	8,9	1	5,9	1	-	-	27,8	1
400 et plus	14,2	5	2,7	1	-	-	--	--	9,8	1	2,1	--	-	-	30,0	1
Bovine																
1-99	16,5	6	30,0	6	--	--	1,7	8	97,2	13	69,4	8	3,4	12	218,4	9
100-199	7,5	3	29,5	6	--	--	--	--	45,6	6	18,3	2	--	--	101,9	4
200-299	6,1	2	16,5	3	-	-	-	-	18,4	2	4,6	1	--	--	45,8	2
300-399	3,8	1	13,3	3	-	-	--	--	8,7	1	3,9	--	-	-	30,0	1
400 et plus	41,3	15	331,4	66	-	-	--	--	30,2	4	15,0	2	-	-	418,6	17
Porcine																
1-99	1,4	1	3,2	1	-	-	--	--	42,5	6	42,8	5	--	--	90,9	4
100-199	2,7	1	5,4	1	-	-	1,9	9	47,6	6	87,8	10	1,0	4	146,4	6
200-299	3,4	1	4,1	1	-	-	1,0	5	13,8	2	51,9	6	-	-	74,1	3
300-399	2,5	1	--	--	-	-	--	--	8,8	1	34,1	4	--	--	48,2	2
400 et plus	4,1	1	8,8	2	-	-	--	--	17,9	2	78,8	9	--	--	111,9	5
Avicole																
1-99	6,2	2	-	--	-	-	--	--	10,6	1	7,5	1	--	--	25,7	1
100-199	18,4	7	1,0	--	-	-	--	--	19,3	3	20,6	2	1,5	5	61,0	3
200-299	14,8	5	--	--	-	-	--	--	16,8	2	20,0	2	1,9	7	54,8	2
300-399	11,4	4	--	--	-	-	--	--	10,9	1	11,7	1	--	--	35,9	1
400 et plus	18,3	7	3,3	1	-	-	--	--	24,6	3	41,3	5	5,6	20	94,8	4
Autre																
1-99	19,4	7	7,8	2	--	--	--	--	58,7	8	22,0	3	2,1	8	110,6	5
100-199	1,8	1	2,9	1	-	-	--	--	29,6	4	9,2	1	1,2	4	44,9	2
200-299	--	--	--	--	-	-	-	-	5,7	1	1,7	--	1,0	4	10,4	-
300-399	--	--	--	--	-	-	--	--	1,4	--	--	--	--	--	6,5	-
400 et plus	2,7	1	7,4	1	-	-	-	-	7,8	1	--	--	--	--	19,9	1
Total	275,2	100	499,3	100	--	100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
Le type de l'exploitation dépend de la principale source de revenu.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996

Tableau C2 : Répartition des bovins, par province, type d'exploitation bovine et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Laitière																
1-99	14,7	9	3,0	1	-	-	1,3	13	119,2	24	189,0	41	1,8	18	329,0	21
100-199	37,3	22	11,7	3	-	-	2,1	20	110,2	22	107,2	24	2,3	23	270,8	17
200-299	17,5	10	9,1	2	-	-	--	--	21,1	4	21,2	5	1,2	12	70,9	4
300-399	8,9	5	4,6	1	-	-	--	--	9,9	2	8,6	2	-	-	33,0	2
400 et plus	13,8	8	13,8	3	-	-	--	--	15,3	3	10,0	2	--	--	54,4	3
Vache-veau																
1-99	15,1	9	26,6	6	--	--	1,5	15	53,9	11	62,8	14	2,9	28	162,9	10
100-199	6,5	4	24,3	5	--	--	--	--	13,2	3	17,9	4	--	--	62,9	4
200-299	5,3	3	12,7	3	-	-	-	-	2,3	--	5,1	1	--	--	25,6	2
300-399	3,0	2	5,6	1	-	-	--	--	1,1	--	1,3	-	--	--	11,3	1
400 et plus	16,4	10	7,0	2	-	-	-	-	1,8	--	1,9	--	--	--	27,3	2
Parc d'engraissement																
1-99	--	--	1,9	-	-	-	--	--	29,0	6	2,5	1	-	-	34,4	2
100-199	--	--	1,6	-	-	-	--	--	28,2	6	1,9	--	-	-	31,7	2
200-299	--	--	1,9	-	-	-	--	--	12,3	2	1,1	--	-	-	15,5	1
300-399	--	--	4,3	1	-	-	-	-	6,5	1	3,1	1	-	-	14,2	1
400 et plus	--	--	262,3	58	-	-	--	--	20,7	4	10,8	2	-	-	294,1	18
Autre																
1-99	3,3	2	3,0	1	-	-	--	--	28,7	6	6,6	1	0,8	8	42,5	3
100-199	1,0	1	3,8	1	-	-	--	--	13,0	3	2,3	1	--	--	20,4	1
200-299	--	--	2,4	1	-	-	-	-	3,6	1	--	--	-	-	7,8	--
300-399	--	--	3,1	1	-	-	--	--	1,3	--	--	--	--	--	5,6	--
400 et plus	23,0	14	52,4	12	-	-	--	--	5,1	1	--	--	--	--	82,6	5
Total	169,2	100	455,2	100		100	10,3	100	496,6	100	455,9	100	10,2	100	1 597,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
Comprend uniquement les vaches laitières et de boucherie. Ne comprend pas les autres animaux se trouvant dans ces exploitations.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C3 : Répartition des animaux de ferme, par province, structure juridique et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Propriétaire unique																
1-99	23,3	8	25,0	5	..	..	2,4	12	160,9	22	150,3	18	5,2	19	367,3	15
100-199	11,4	4	25,2	5	-	-	1,8	9	82,0	11	54,3	6	2,4	9	176,9	7
200-299	3,8	1	11,4	2	-	-	..	..	16,8	2	17,9	2	..	..	50,7	2
300-399	2,1	1	5,7	1	-	-	1,4	7	9,1	1	7,1	1	-	-	25,3	1
400 et plus	4,3	2	44,2	9	-	-	-	-	9,0	1	10,1	1	-	-	67,5	3
Corporation familiale																
1-99	9,7	4	4,2	1	..	..	..	..	25,6	3	53,8	6	..	..	94,6	4
100-199	36,6	13	8,9	2	-	-	1,0	5	58,4	8	92,4	11	2,2	8	199,4	8
200-299	29,4	11	9,1	2	-	-	1,0	5	32,6	4	48,8	6	2,3	8	121,1	5
300-399	19,2	7	6,1	1	-	-	..	..	19,9	3	28,4	3	1,8	7	76,1	3
400 et plus	49,0	18	183,0	37	-	-	3,4	17	51,3	7	71,6	8	6,4	23	364,7	15
Corp. non-familiale																
1-99	1,4	1	..	-	-	-	..	..	3,0	..	12,7	1	..	..	17,8	1
100-199	2,2	1	1,1	-	-	-	-	-	4,6	1	20,7	2	..	..	29,0	1
200-299	2,5	1	..	..	-	-	-	-	3,7	..	14,1	2	..	..	21,3	1
300-399	2,0	1	..	..	-	-	-	-	3,4	..	12,2	1	-	-	18,7	1
400 et plus	18,2	7	79,5	16	-	-	..	..	22,2	3	46,5	5	1,0	4	167,1	7
Autre																
1-99	23,4	9	14,5	3	-	-	2,1	10	121,6	16	107,0	13	1,3	5	269,9	11
100-199	17,3	6	15,2	3	..	..	2,3	11	90,8	12	64,4	8	1,3	5	191,4	8
200-299	7,1	3	10,0	2	-	-	1,2	6	18,4	2	16,2	2	..	..	53,9	2
300-399	3,6	1	7,5	2	-	-	..	..	6,3	1	9,9	1	..	..	28,2	1
400 et plus	9,0	3	47,8	10	-	-	..	..	8,0	1	10,6	1	..	..	76,0	3
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
.. Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C4 : Répartition des animaux de ferme, par province, nombre d'exploitants et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Un(e) exploitant(e)																
1-99	27,9	10	25,7	5	--	--	2,6	13	172,6	23	154,6	18	5,8	21	389,5	16
100-199	28,7	10	27,9	6	--	--	1,6	8	104,8	14	80,4	9	3,9	14	247,4	10
200-299	19,2	7	13,9	3	-	-	1,0	5	28,4	4	34,4	4	1,6	6	98,5	4
300-399	13,0	5	9,5	2	-	-	1,4	7	20,0	3	22,6	3	--	--	67,6	3
400 et plus	56,8	21	268,3	54	-	-	3,0	15	52,7	7	88,3	10	--	--	471,9	20
Deux exploitants																
1-99	26,9	10	16,4	3	-	-	2,0	10	124,3	17	146,0	17	1,6	6	317,3	13
100-199	29,7	11	18,8	4	-	-	2,8	14	101,5	14	106,1	13	1,6	6	260,5	11
200-299	16,3	6	14,4	3	-	-	1,5	7	29,8	4	40,3	5	1,9	7	104,2	4
300-399	10,2	4	8,7	2	-	-	--	--	12,8	2	26,1	3	--	--	59,6	2
400 et plus	13,9	5	49,2	10	-	-	--	--	18,1	2	29,5	3	--	--	113,9	5
Trois exploitants																
1-99	3,0	1	1,9	-	-	-	--	--	14,3	2	23,2	3	--	--	42,8	2
100-199	9,2	3	3,6	1	-	-	--	--	29,3	4	45,2	5	--	--	88,7	4
200-299	7,0	3	2,7	1	-	-	--	--	13,3	2	20,3	2	--	--	44,2	2
300-399	3,8	1	2,1	-	-	-	--	--	5,9	1	8,8	1	-	-	21,2	1
400 et plus	9,8	4	36,1	7	-	-	--	--	19,6	3	20,9	2	--	--	89,4	4
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C5 : Répartition des animaux de ferme, par province, degré d'intensité du travail à l'extérieur de l'exploitation et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
plus 40 hrs/sem																
1-99	12,3	4	9,9	2	-	-	1,1	5	42,2	6	21,6	3	1,1	4	88,2	4
100-199	6,5	2	4,6	1	-	-	--	--	15,9	2	10,9	1	--	--	38,6	2
200-299	3,9	1	2,1	--	-	-	--	--	5,6	1	3,3	--	--	--	15,8	1
300-399	-	-	--	--	-	-	-	-	3,5	--	2,8	--	-	-	7,0	--
400 et plus	5,7	2	19,6	4	-	-	-	-	3,6	--	5,9	1	2,5	9	37,3	2
20-40 hrs/sem																
1-99	11,8	4	7,8	2	--	--	--	--	49,0	7	36,1	4	1,8	7	107,4	4
100-199	10,0	4	5,6	1	-	-	--	--	18,8	3	15,3	2	--	--	49,9	2
200-299	3,9	1	2,6	1	-	-	-	-	5,8	1	7,1	1	--	--	19,6	1
300-399	1,7	1	--	--	-	-	-	-	--	--	2,1	--	-	-	7,9	-
400 et plus	2,3	1	5,7	1	-	-	-	-	--	--	9,9	1	--	--	20,8	1
moins 20 hrs/sem																
1-99	33,7	12	26,3	5	--	--	3,2	16	219,9	29	266,1	31	4,6	17	554,0	23
100-199	51,1	19	40,1	8	--	--	4,5	22	201,0	27	205,6	24	5,6	20	508,1	21
200-299	34,7	13	26,3	5	-	-	2,5	12	60,0	8	84,7	10	3,3	12	211,5	9
300-399	25,2	9	17,8	4	-	-	2,8	14	32,8	4	52,7	6	2,1	8	133,5	6
400 et plus	72,4	26	328,2	66	-	-	4,7	23	85,3	11	122,9	15	3,6	13	617,0	26
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C6 : Répartition des animaux de ferme, par province, pourcentage de terres louées et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
10% et moins																
1-99	39,3	14	28,1	6	-	-	3,3	16	201,8	27	253,3	30	5,3	19	531,1	22
100-199	40,4	15	27,6	6	--	--	2,5	12	123,0	16	168,2	20	4,1	15	365,9	15
200-299	27,9	10	16,8	3	-	-	1,6	8	36,5	5	69,6	8	3,5	13	155,9	6
300-399	17,4	6	10,8	2	-	-	1,4	7	21,5	3	42,7	5	2,1	8	96,8	4
400 et plus	50,6	18	227,9	46	-	-	3,0	15	52,3	7	103,2	12	7,4	27	444,4	18
>10%-30%																
1-99	3,5	1	2,7	1	-	-	--	--	36,8	5	32,6	4	1,3	5	77,2	3
100-199	7,5	3	6,2	1	-	-	--	--	40,7	5	31,3	4	1,4	5	87,8	4
200-299	4,5	2	4,7	1	-	-	-	-	11,7	2	10,9	1	--	--	31,9	1
300-399	3,7	1	3,7	1	-	-	--	--	7,8	1	4,5	1	-	-	20,3	1
400 et plus	6,8	2	64,7	13	-	-	-	-	16,4	2	12,1	1	-	-	100,0	4
>30%-50%																
1-99	4,2	2	4,1	1	-	-	--	--	33,7	5	22,0	3	--	--	65,1	3
100-199	10,4	4	6,8	1	-	-	--	--	38,3	5	19,0	2	--	--	75,8	3
200-299	5,0	2	3,2	1	-	-	--	--	13,6	2	6,9	1	--	--	29,4	1
300-399	2,0	1	2,8	1	-	-	-	-	3,7	-	5,1	1	-	-	13,6	1
400 et plus	13,4	5	34,1	7	-	-	1,7	8	9,3	1	15,6	2	-	-	74,0	3
plus de 50%																
1-99	10,7	4	9,2	2	--	--	--	--	38,9	5	15,9	2	--	--	76,2	3
100-199	9,2	3	9,8	2	-	-	--	--	33,7	5	13,4	2	--	--	67,2	3
200-299	5,0	2	6,3	1	-	-	--	--	9,6	1	7,7	1	--	--	29,6	1
300-399	3,8	1	3,1	1	-	-	--	--	5,7	1	5,4	1	-	-	18,7	1
400 et plus	9,6	3	26,9	5	-	-	-	-	12,5	2	7,9	1	-	-	56,7	2
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C7 : Répartition des animaux de ferme, par province, méthode d'épandage du fumier et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Solide																
1-99	23,5	13	18,8	5	-	-	1,3	10	226,6	34	168,6	25	5,2	38	444,0	23
100-199	14,6	8	23,2	6	-	-	1,8	14	123,0	18	54,6	8	2,1	15	219,3	11
200-299	10,1	5	13,8	4	-	-	--	--	26,3	4	13,3	2	1,5	11	65,4	3
300-399	5,5	3	12,6	3	-	-	--	--	11,0	2	9,2	1	--	--	40,1	2
400 et plus	35,5	19	255,1	65	-	-	--	--	17,6	3	19,0	3	--	--	328,9	17
Irrigation																
1-99	--	--	--	--	-	-	--	--	3,9	1	3,9	1	-	-	8,3	-
100-199	-	-	-	-	-	-	-	-	5,4	1	7,8	1	--	--	13,2	1
200-299	--	--	--	--	-	-	-	-	2,3	-	5,0	1	-	-	8,3	-
300-399	-	-	-	-	-	-	-	-	1,6	-	3,5	1	-	-	5,1	-
400 et plus	--	--	--	--	-	-	-	-	3,6	1	7,6	1	-	-	18,3	1
Liquide																
1-99	7,0	4	1,4	-	-	-	--	--	13,1	2	37,0	5	--	--	59,6	3
100-199	17,5	10	5,3	1	-	-	1,2	9	21,7	3	53,7	8	--	--	100,1	5
200-299	8,6	5	2,3	1	-	-	--	--	6,3	1	27,8	4	--	--	45,5	2
300-399	4,5	2	--	--	-	-	--	--	4,9	1	17,8	3	-	-	28,6	1
400 et plus	6,7	4	4,6	1	-	-	--	--	8,9	1	23,2	3	-	-	43,9	2
Combinaison																
1-99	4,7	3	2,0	1	-	-	--	--	30,3	6	80,3	12	--	--	126,8	6
100-199	17,2	9	7,2	2	-	-	1,0	8	69,9	10	79,2	12	1,1	8	175,7	9
200-299	10,9	6	6,8	2	-	-	--	--	28,2	4	26,2	4	--	--	72,8	4
300-399	5,5	3	4,3	1	-	-	--	--	15,6	2	13,4	2	--	--	39,7	2
400 et plus	10,9	6	30,3	8	-	-	--	--	40,7	6	28,6	4	--	--	112,3	6
Total	184,1	100	393,7	100		100	13,0	100	669,9	100	679,7	100	13,6	100	1 954,0	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C8 : Répartition des animaux de ferme, par province et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
Taille ferme (unités animales)																
1-99	57,8	21	44,1	9	--	--	5,0	25	311,2	42	323,8	38	7,6	28	749,6	31
100-199	67,6	25	50,3	10	--	--	4,9	24	235,7	32	231,8	27	6,3	23	596,6	25
200-299	42,4	15	31,0	6	-	-	2,8	14	71,5	10	95,0	11	4,3	16	246,9	10
300-399	27,0	10	20,3	4	-	-	2,8	14	38,7	5	57,6	7	2,1	8	148,4	6
400 et plus	80,5	29	353,6	71	-	-	4,7	23	90,4	12	138,7	16	7,4	27	675,2	28
Total	275,2	100	499,3	100	--	100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C9 : Répartition des animaux de ferme, par province, taille de l'exploitation et superficie agricole, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
1-99 ua																
1-99 ac.	46,9	17	8,3	2	--	--	1,7	8	64,4	9	55,1	7	1,7	6	178,2	7
100-274	6,3	2	13,6	3	-	-	1,6	8	204,5	27	183,3	22	2,7	10	411,9	17
275-699	3,2	1	14,6	3	--	--	1,3	6	39,0	5	82,9	10	2,8	10	143,9	6
700-2 249	--	--	7,1	1	-	-	--	--	3,2	--	2,4	--	--	--	14,5	1
2 250 et plus	--	--	--	--	-	-	-	-	--	--	--	--	-	-	--	--
100-199 ua																
1-99 ac.	37,7	14	4,3	1	-	-	--	--	26,3	4	48,6	6	2,0	7	119,5	5
100-274	21,9	8	10,6	2	-	-	--	--	114,8	15	79,7	9	1,1	4	228,5	9
275-699	3,0	1	19,5	4	--	--	3,3	16	85,4	11	93,2	11	2,9	11	207,3	9
700-2 249	4,4	2	14,3	3	-	-	--	--	8,9	1	10,2	1	--	--	38,7	2
2 250 et plus	--	--	--	--	-	-	-	-	--	--	--	--	-	-	2,7	--
200-299 ua																
1-99 ac.	21,4	8	2,5	1	-	-	--	--	13,6	2	30,1	4	2,3	8	71,1	3
100-274	14,5	5	4,3	1	-	-	--	--	15,7	2	25,8	3	--	--	61,5	3
275-699	3,0	1	10,0	2	-	-	--	--	32,5	4	29,3	3	--	--	75,7	3
700-2 249	2,4	1	11,9	2	-	-	--	--	9,2	1	9,8	1	--	--	34,6	1
2 250 et plus	--	--	2,3	--	-	-	-	-	--	--	-	-	--	--	4,1	--
300-399 ua																
1-99 ac.	13,8	5	--	--	-	-	--	--	7,0	1	18,5	2	1,4	5	41,8	2
100-274	8,2	3	2,1	--	-	-	--	--	9,5	1	16,5	2	--	--	37,7	2
275-699	1,8	1	6,2	1	-	-	--	--	14,5	2	15,0	2	-	-	38,1	2
700-2 249	2,4	1	9,5	2	-	-	--	--	7,6	1	7,7	1	-	-	27,9	1
2 250 et plus	--	--	1,8	--	-	-	--	--	-	-	-	-	-	-	2,9	--
400 ua et plus																
1-99 ac.	26,5	10	5,0	1	-	-	--	--	16,7	2	54,0	6	5,0	18	108,2	4
100-274	8,6	3	23,3	5	-	-	--	--	6,8	1	31,2	4	--	--	71,2	3
275-699	6,6	2	127,5	26	-	-	--	--	17,6	2	36,3	4	--	--	190,5	8
700-2 249	6,6	2	84,2	17	-	-	--	--	43,2	6	17,2	2	--	--	153,1	6
2 250 et plus	32,1	12	113,6	23	-	-	--	--	--	--	-	-	-	-	152,2	6
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C10 : Répartition des animaux de ferme, par province, taille de l'exploitation et valeur en terres et bâtiments, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
1-99 ua																
moins 150 $k	3,9	1	7,5	2	--	--	1,5	7	27,0	4	77,1	9	3,3	12	120,3	5
150-249	4,5	2	9,2	2	-	-	--	--	56,8	8	98,4	12	2,0	7	171,8	7
250-499	16,2	6	14,8	3	--	--	1,7	8	149,3	20	105,3	12	1,9	7	289,2	12
500-1 249	26,3	10	9,9	2	-	-	--	--	69,0	9	41,2	5	--	--	147,6	6
1 250 et plus	6,9	3	2,7	1	-	-	-	-	9,1	1	1,9	--	--	--	20,7	1
100-199 ua																
moins 150 $k	1,6	1	2,9	1	-	-	-	-	5,7	1	14,4	2	1,2	4	25,8	1
150-249	1,4	1	3,7	1	--	--	--	--	10,0	1	33,9	4	0,9	3	50,3	2
250-499	7,7	3	14,3	3	-	-	1,9	9	78,0	10	96,1	11	2,3	8	200,4	8
500-1 249	37,5	14	24,6	5	-	-	2,6	13	116,3	16	79,6	9	1,7	6	262,3	11
1 250 et plus	19,3	7	4,7	1	-	-	-	-	25,6	3	7,9	1	--	--	57,8	2
200-299 ua																
moins 150 $k	--	--	--	--	-	-	--	--	2,5	--	3,7	--	--	--	9,7	--
150-249	--	--	--	--	-	-	-	-	1,6	--	4,2	--	--	--	8,6	--
250-499	3,8	1	4,0	1	-	-	--	--	9,2	1	29,2	3	1,5	5	48,5	2
500-1 249	17,6	6	17,9	4	-	-	--	--	35,8	5	45,9	5	2,5	9	120,9	5
1 250 et plus	18,4	7	6,2	1	-	-	--	--	22,4	3	11,9	1	-	-	59,2	2
300-399 ua																
moins 150 $k	--	--	-	-	-	-	-	-	--	--	--	--	--	--	2,7	--
150-249	2,0	1	--	--	-	-	-	-	--	--	--	--	--	--	5,5	--
250-499	2,3	1	2,9	1	-	-	--	--	4,3	1	10,9	1	-	-	21,0	1
500-1 249	8,1	3	8,7	2	-	-	--	--	16,3	2	33,5	4	--	--	68,9	3
1 250 et plus	14,2	5	8,1	2	-	-	--	--	16,8	2	10,5	1	-	-	50,3	2
400 ua et plus																
moins 150 $k	-	-	--	--	-	-	--	--	--	--	2,2	--	-	-	6,5	--
150-249	--	--	--	--	-	-	--	--	--	--	3,5	--	--	--	13,9	1
250-499	5,0	2	11,3	2	-	-	--	--	--	--	16,0	2	--	--	35,6	1
500-1 249	28,4	10	106,1	21	-	-	-	-	21,0	3	57,1	7	4,4	16	217,0	9
1 250 et plus	45,7	17	226,3	45	-	-	--	--	66,0	9	60,0	7	--	--	402,2	17
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Tableau C11 : Répartition des animaux de ferme, par province, degré d'intensité de l'élevage et taille de l'exploitation, mai 1996

	C.-B.		Alberta		Saskatchewan		Manitoba		Ontario		Québec		pr. Atlantique		Canada	
	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%	'000UA	%
0-0,3 ua/ac																
1-99	7,7	3	28,4	6	--	--	2,3	11	71,9	10	69,8	8	2,6	9	182,7	8
100-199	5,5	2	23,4	5	--	--	1,6	8	19,5	3	14,8	2	--	--	65,4	3
200-299	2,7	1	12,0	2	-	-	--	--	5,0	1	3,6	--	-	-	23,7	1
300-399	1,7	1	7,1	1	-	-	--	--	2,0	--	--	--	-	-	13,2	1
400 et plus	27,5	10	14,3	3	-	-	--	--	--	--	-	-	-	-	42,9	2
0,31-0,5																
1-99	5,3	2	6,9	1	-	-	--	--	100,2	13	125,1	15	1,8	7	240,1	10
100-199	1,6	1	7,8	2	-	-	1,8	9	55,5	7	55,1	7	1,1	4	122,9	5
200-299	1,5	1	6,5	1	-	-	-	-	12,0	2	10,9	1	--	--	31,7	1
300-399	--	--	3,8	1	-	-	--	--	5,1	1	3,8	--	-	-	13,5	1
400 et plus	--	--	13,2	3	-	-	-	-	9,2	1	--	--	-	-	25,4	1
0,51-1,0																
1-99	11,5	4	4,5	1	-	-	--	--	107,3	14	81,9	10	1,3	5	207,4	9
100-199	5,7	2	10,9	2	-	-	--	--	93,5	13	73,6	9	1,7	6	186,0	8
200-299	2,5	1	6,1	1	-	-	--	--	24,7	3	21,7	3	--	--	55,7	2
300-399	2,4	1	3,7	1	-	-	--	--	10,2	1	9,2	1	-	-	25,8	1
400 et plus	2,3	1	29,2	6	-	-	--	--	27,1	4	8,3	1	-	-	68,1	3
1,1-2,0																
1-99	15,1	5	1,4	--	-	-	--	--	16,0	2	17,5	2	--	--	50,5	2
100-199	25,1	9	4,1	1	-	-	--	--	46,6	6	31,0	4	--	--	107,1	4
200-299	10,5	4	3,6	1	-	-	--	--	11,7	2	15,8	2	-	-	42,1	2
300-399	4,8	2	3,5	1	-	-	--	--	8,6	1	14,1	2	-	-	31,4	1
400 et plus	8,1	3	40,5	8	-	-	-	-	17,4	2	20,9	2	--	--	88,0	4
plus 2 ua/ac																
1-99	18,3	7	2,8	1	--	--	--	--	15,9	2	29,6	3	1,5	5	69,0	3
100-199	29,7	11	4,2	1	-	-	--	--	20,5	3	57,3	7	2,9	11	115,3	5
200-299	25,3	9	2,8	1	-	-	1,6	8	18,1	2	43,0	5	3,1	11	93,8	4
300-399	17,6	6	2,1	--	-	-	1,1	5	12,8	2	28,8	3	2,1	8	64,5	3
400 et plus	40,4	15	256,4	51	-	-	3,0	15	36,0	5	108,7	13	6,3	23	450,8	19
Total	275,2	100	499,3	100		100	20,1	100	747,4	100	846,9	100	27,6	100	2 416,7	100

Notes :
- Nul ou zéro.
-- Valeur trop petite pour être exprimée.
La taille de l'exploitation dépend du nombre d'unités animales.
À cause des arrondissements, il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme de leurs éléments.
Source : Statistique Canada - données tirées du Recensement de l'agriculture de 1996.

Annexe D – Cartes

Carte D1 : Densité animale des grandes exploitations

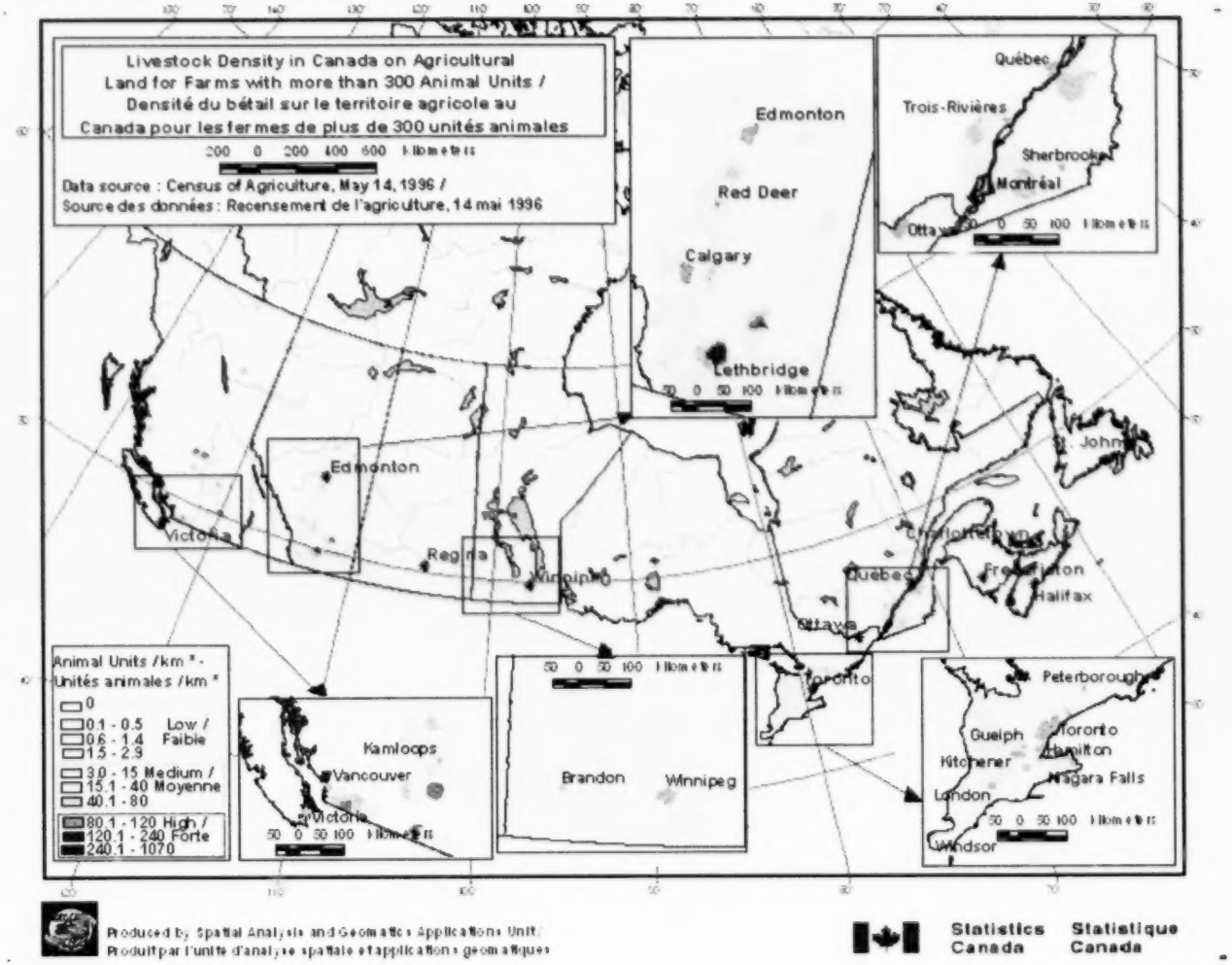

Carte D2 : Densité animale des petites exploitations

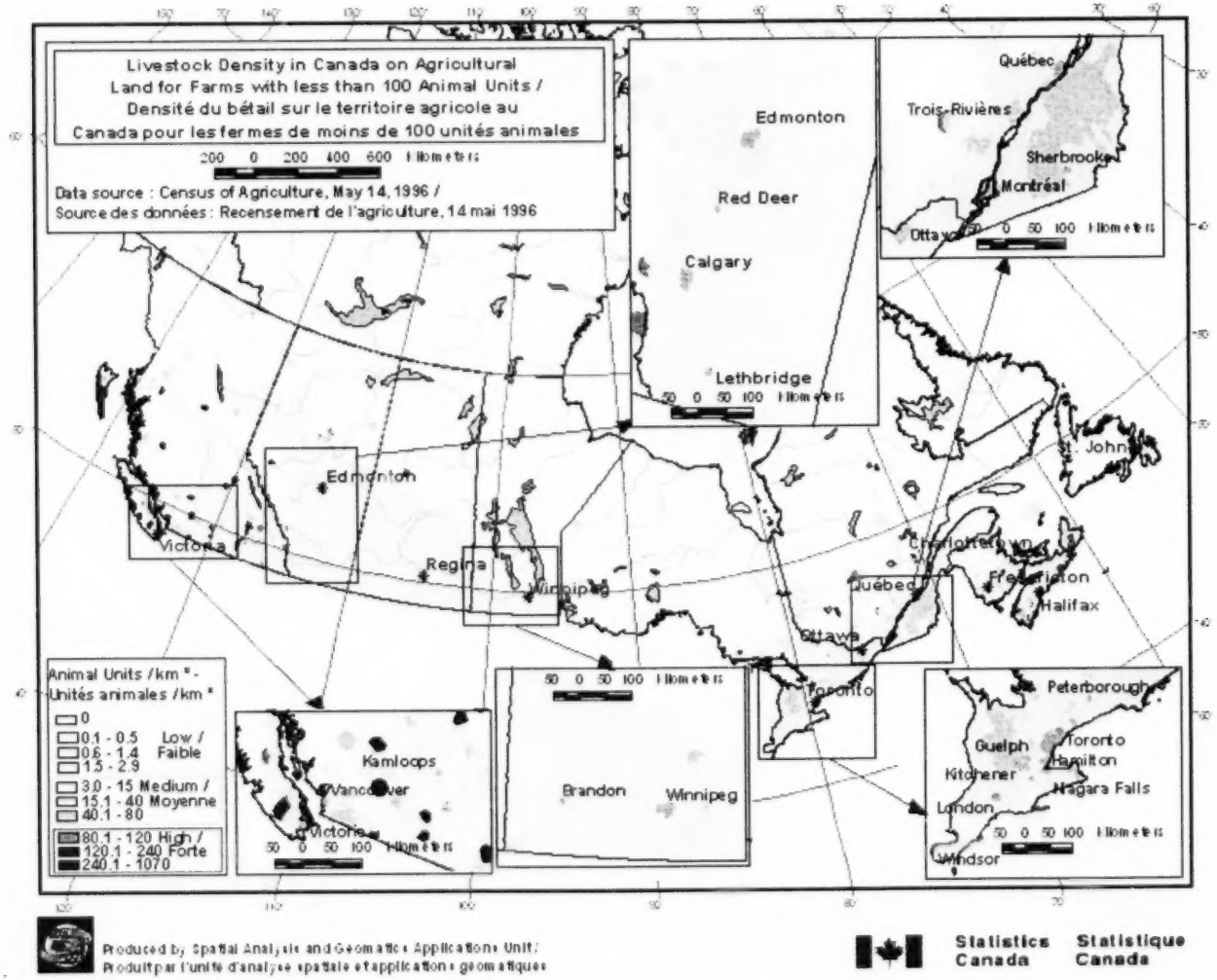

Annexe D – Cartes

Carte D1 : Densité animale des grandes exploitations

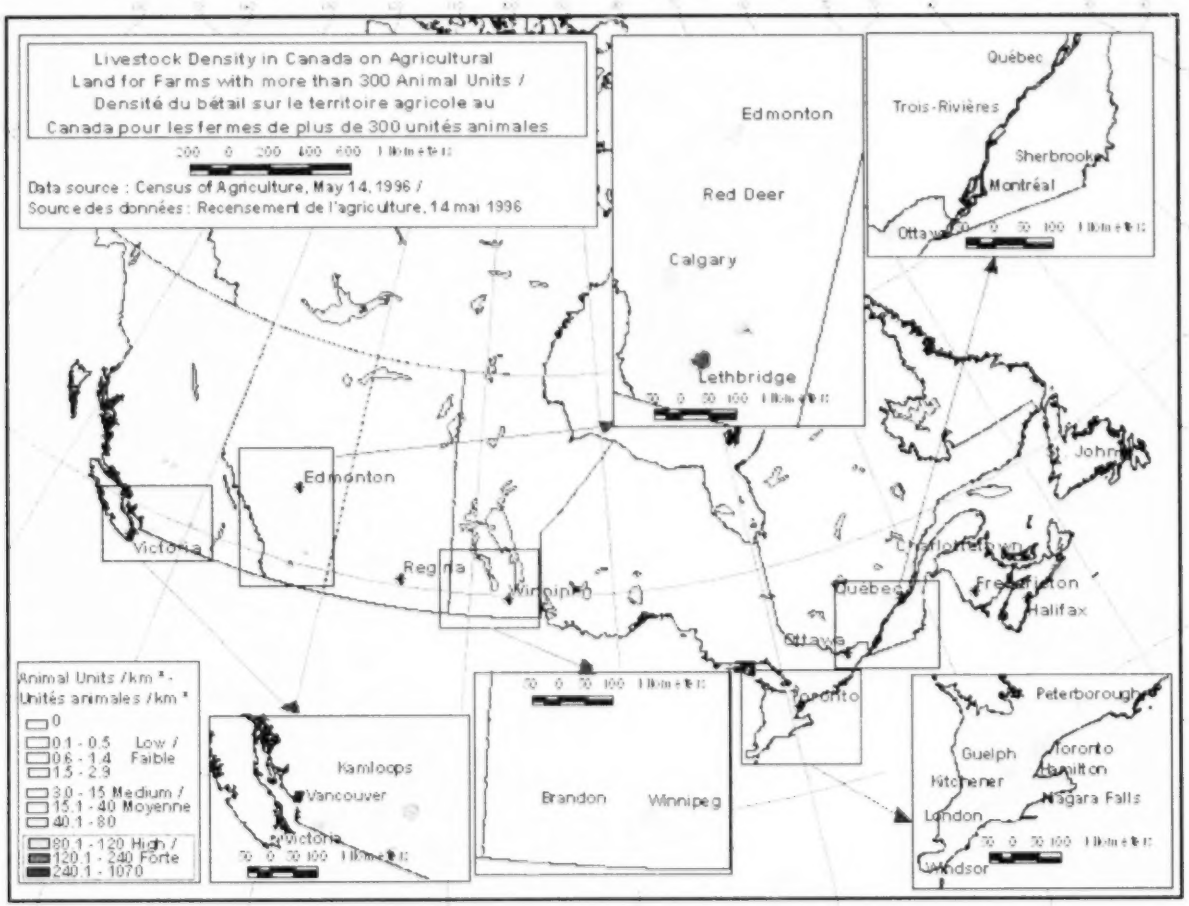

Carte D2 : Densité animale des petites exploitations

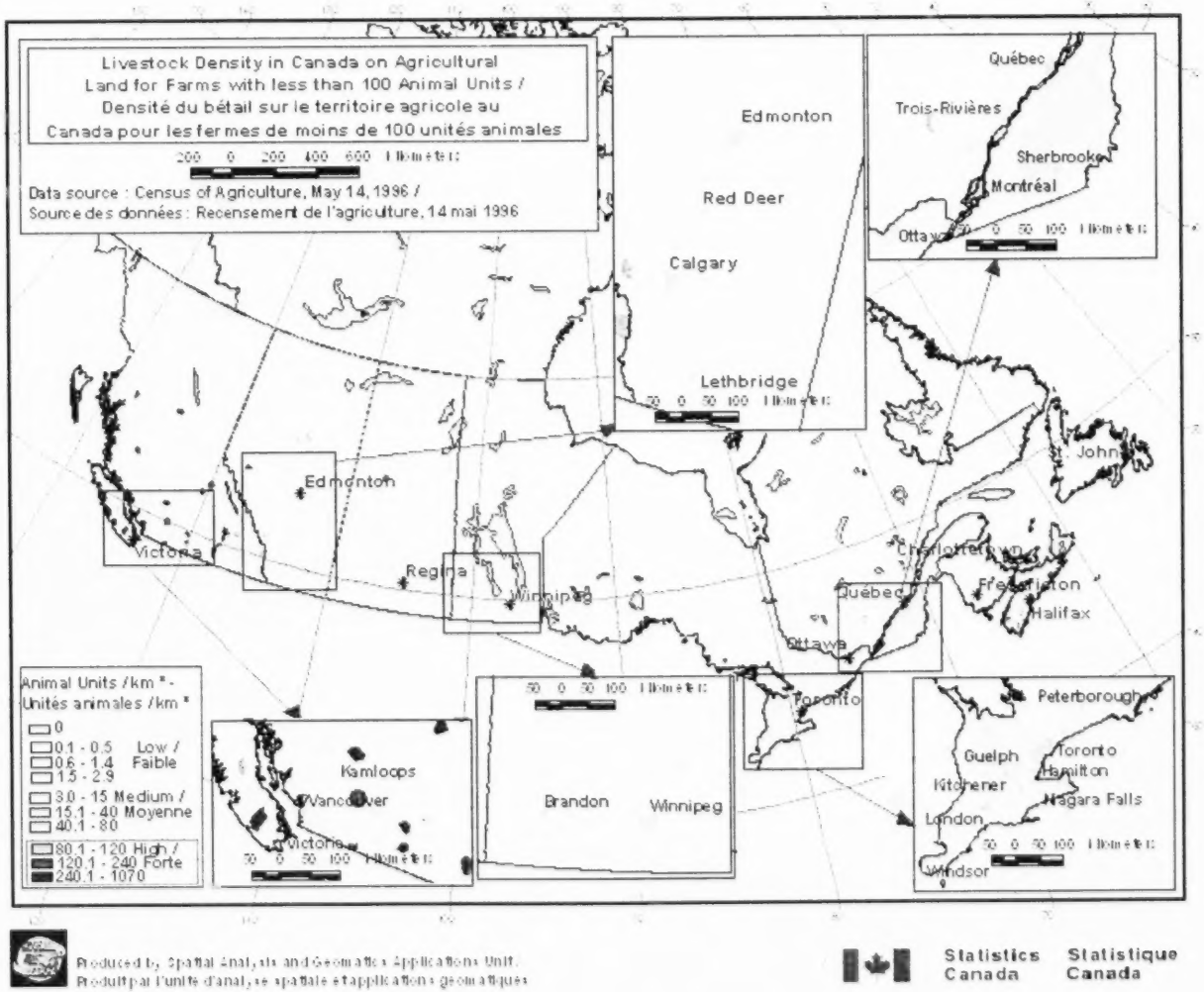

Carte D3 : Densité animale des exploitation intensives
(plus de 2 unités animales/acre labourable)

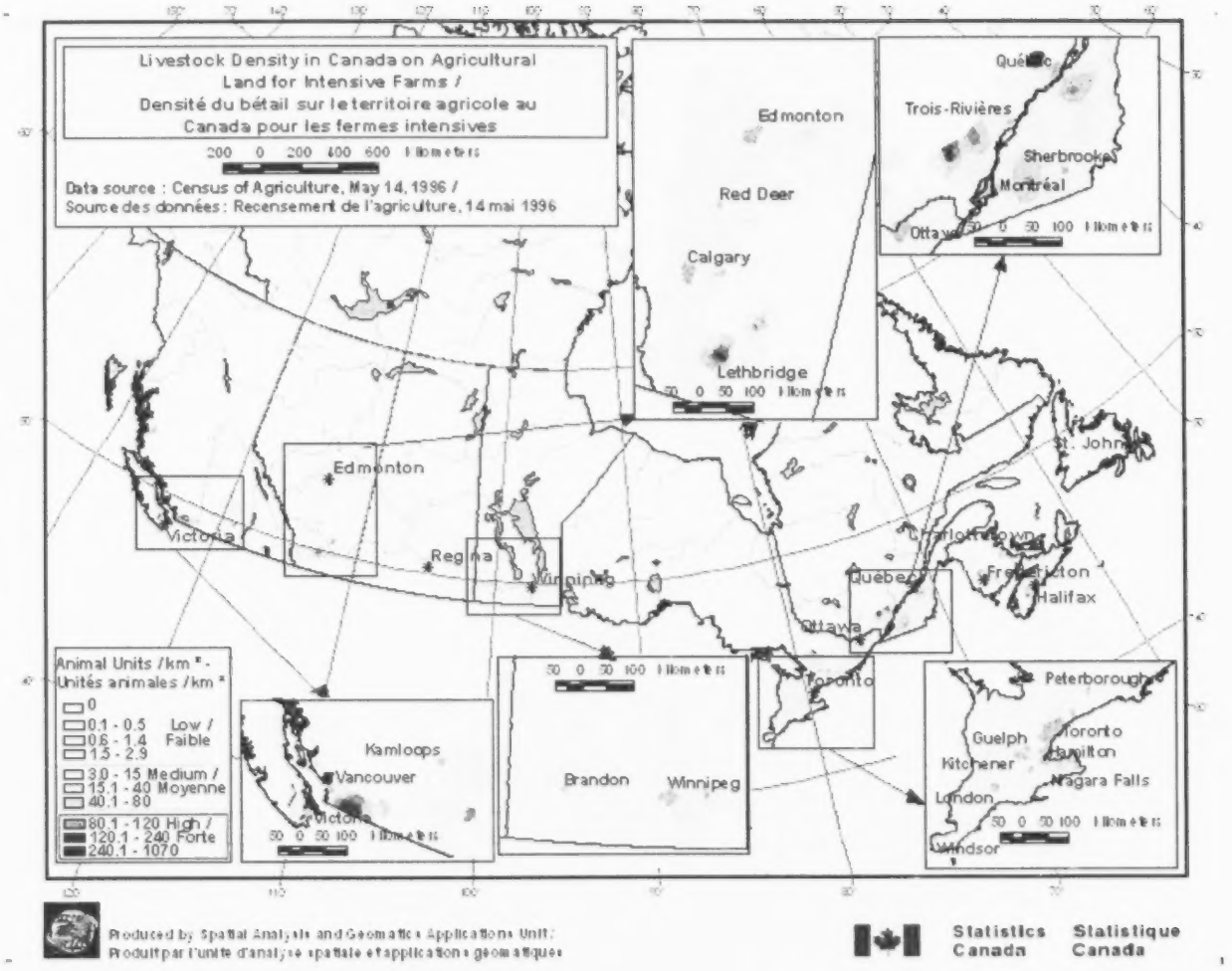

Carte D3 : Densité animale des exploitation intensives
(plus de 2 unités animales/acre labourable)

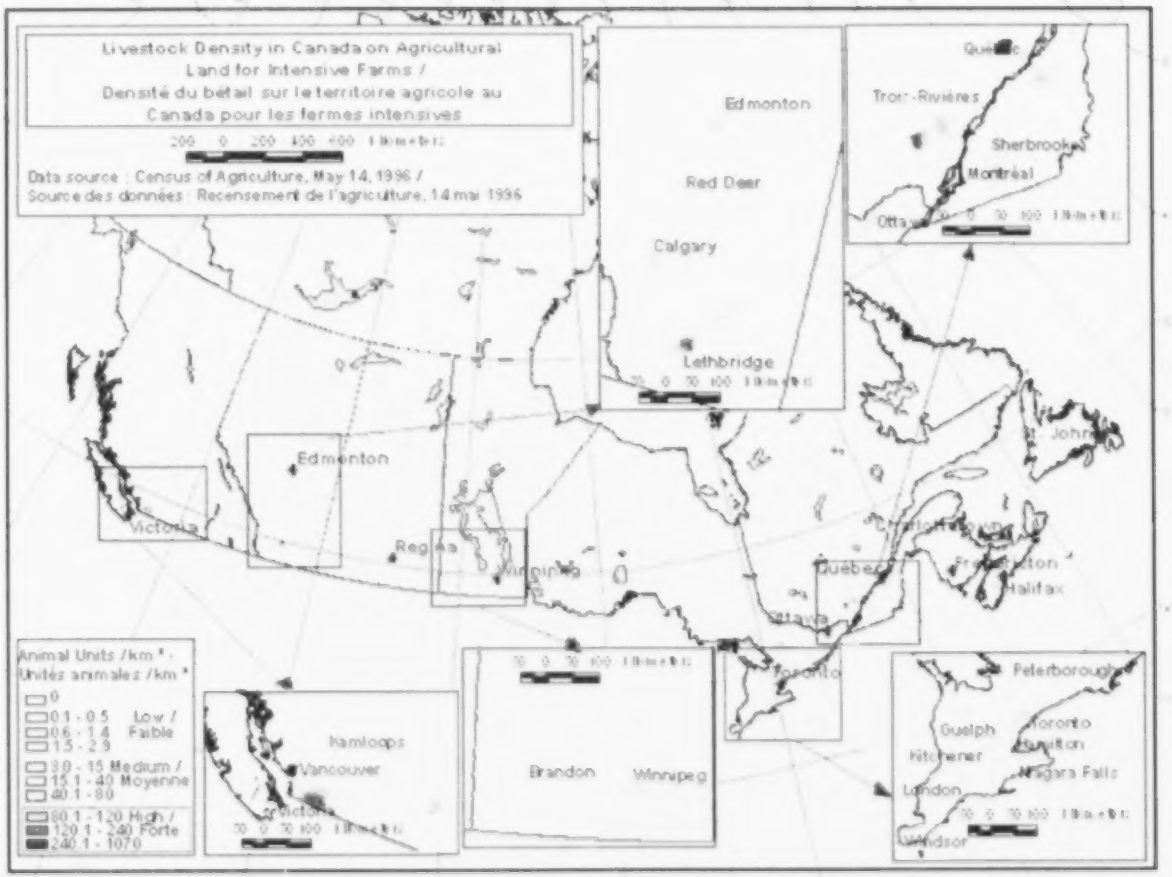

Produced by Spatial Analysis and Geomatics Applications Unit
Produit par l'unité d'analyse spatiale et d'applications géomatiques

Statistics Canada Statistique Canada